



Quand les hommes deviennent petits rats de laboratoire

PAGES 8 ET 9

© BSIP/REPORTERS

domicile

Une présence rassurante

Les demandes de garde à domicile dépassent largement l'offre. Des filières parfois douteuses voient le jour. Retour sur les vertus d'un métier.

PAGE 6

pesticides

Les moissons du futur

Dans son dernier film, Marie-Monique Robin plaide pour une agriculture plus écologique, sans produits chimiques.

PAGE 7

famille

Les accidents à la maison

Les enfants sont aux premières loges des dangers : escaliers, micro-ondes, produits d'entretien. Conseils concrets pour les éviter.

PAGE 11

international

La Syrie dans l'oubli

Les civils tombent par milliers. La communauté internationale semble impuissante. Témoignage du Père Paolo Dall'Oglio.

PAGE 12

Conseils juridiques

Du neuf pour les abonnements télécoms !

L'utilisateur de télécoms est désormais mieux protégé. Une loi vient d'adapter la législation belge aux normes européennes (1). Elle concerne les abonnements de téléphonie fixe, mobile, internet et télévision. Dès le 1^{er} octobre 2012, toutes les dispositions sont applicables aux contrats en cours ou futurs. Voici quelques-uns des changements les plus significatifs.

Face à la multitude de formules d'abonnement, choisir un opérateur peut s'avérer un vrai casse-tête. Désormais, le choix sera simplifié. Les opérateurs doivent fournir des fiches détaillées sur les services qu'ils proposent, ainsi que les tarifs et les prix qu'ils pratiquent. Vous pouvez ainsi mieux comparer les différentes offres qui vous sont soumises.

La durée du contrat

Une fois que vous avez fait votre choix, l'opérateur vous propose un abonnement pour une durée indéterminée ou déterminée. Si vous optez pour un contrat à durée déterminée, sa durée initiale ne peut pas dépasser vingt-quatre mois. Par ailleurs, l'opérateur doit vous offrir la possibilité de conclure un contrat plus court, d'une durée maximale de 12 mois.

La prolongation du contrat par téléphone

Contrairement aux anciennes pratiques, le remplacement de votre an-



© Philippe Turpin/BELPRESS

ciennement est tenu de vous informer sur les conséquences de ce remplacement ou de votre refus.

Le renouvellement tacite

Ce type de clause peut apparaître dans les contrats à durée déterminée. L'opérateur se réserve le droit de renouveler automatiquement le contrat en cas de silence de votre part. Ce type de clause est autorisé par la loi, moyennant le respect de certaines conditions de forme (elle doit notamment figurer en caractère gras sur la première page du contrat). Cependant vous conservez la possibilité de résilier votre contrat après une reconduction tacite, à tout moment et sans indemnité, mais en respectant un délai de préavis d'une durée maximale de deux mois.

La résiliation du contrat

Il faut distinguer les contrats à durée déterminée et indéterminée. Si l'on opte pour un abonnement d'une durée limitée (par exemple vingt-quatre mois), la nouvelle loi opère une véri-

ficiennement est tenu de vous informer sur les conséquences de ce remplacement ou de votre refus. Le consentement oral donné par le client n'est plus suffisant ; vous devez donner votre accord expressément et par écrit. De plus, votre opé-

table révolution. Tous les clients (actuels et futurs) peuvent mettre fin au contrat sans indemnité.

Précédemment, l'opérateur pouvait déterminer les indemnités lors d'une rupture anticipée du contrat. Dorénavant, vous pouvez mettre fin à votre contrat de durée déterminée à tout moment, après le sixième mois de l'abonnement. Pour mettre fin au contrat avant le sixième mois, il faudra encore payer des indemnités.

L'opérateur ne peut plus vous demander d'indemnités de rupture. Par contre, il peut imposer des modalités de résiliation, par exemple un délai de deux mois. Si vous ne respectez pas cette procédure, des indemnités sont dues. Les règles qui s'appliquent sont dans les conditions générales de vente.

Le démarchage par téléphone

Vous pouvez à tout moment vous opposer au démarchage par téléphone. Il suffit de le signaler à votre opérateur. Votre numéro sera repris dans une liste. Les personnes qui font du démarchage téléphonique sont obligées de la consulter avant d'appeler. Si votre numéro s'y trouve, l'appel est interdit.

La facture et la gestion des coûts

Votre opérateur doit vous fournir une facture détaillée gratuitement et sur simple demande. Par ailleurs, pour limiter les mauvaises surprises, vous pouvez fixer un plafond d'appels ou de coûts à ne pas dépasser. Vous pouvez ainsi mieux gérer vos dépenses.

Attention aux conditions générales !

Au-delà de ces règles, une attention particulière doit être portée aux conditions générales de vente qui doivent figurer sur le contrat. Même si la loi est de plus en plus protectrice pour les utilisateurs, l'opérateur garde une certaine liberté pour fixer les indemnités, l'existence de délais de préavis, etc. Signer le contrat revient à marquer son accord pour toutes les conditions générales. Prudence donc, une lecture attentive s'impose pour éviter les mauvaises surprises !

// INGRID PLANCQUEEL
ASBL DROITS QUOTIDIENS

(1) Loi du 10 juillet 2012 portant des dispositions diverses en matière de communications électroniques. MB du 25 juillet 2012.



>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

Le service pension vous informe

La pension anticipée des travailleurs salariés

La réforme des pensions des travailleurs salariés est sur les rails. Voici un aperçu des principes généraux et des mesures transitoires en application.

Tout a commencé avec la loi du 28 décembre 2011 portant des dispositions diverses (1) prévoyant, entre autres, la réforme des pensions des travailleurs salariés. Depuis, plusieurs modifications ont été apportées à l'issue de concertations sociales successives (2).

Il convient de distinguer le régime général qui concerne tous les travailleurs salariés, et les régimes spécifiques applicables à quelques professions : mineurs, marins, journalistes, personnel de navigation civile. Nous nous focaliserons uniquement sur le régime général.

Comme on le lira dans le tableau ci-dessous, la réforme modifie fortement les conditions de départ à la pension anticipée. En effet, les conditions d'âge et de carrière sont

relevées d'année en année jusqu'en 2016. A partir de cette année-là, il faudra être âgé de 62 ans minimum et avoir 40 ans de carrière pour pouvoir prendre sa pension avant l'âge légal de 65 ans. L'ancienne réglementation - 60 ans et 35 années de carrière - est d'application encore cette année 2012 uniquement. A noter que les travailleurs indépendants et les agents nommés à titre définitif sont également concernés par les relèvements d'âge et de carrière.

Des mesures transitoires

L'objectif de la réforme est de maintenir les travailleurs salariés plus longtemps au travail. Néanmoins, son application pure et simple risquait de pousser certains travailleurs à partir plus tôt à la retraite, par crainte de ne plus pouvoir bénéficier d'une pension anticipée. Le législa-

teur a ainsi prévu une série de mesures transitoires afin de limiter cet effet inverse.

> Maintien de droit

Si un travailleur salarié est âgé de plus de 60 ans (né au plus tard le 31 décembre 1952) ET prouve au moins 35 années de carrière en 2012, il pourra partir à la pension quand il le souhaitera (2013, 2014, etc.).

Exemple : André a 61 ans et prouve 39 ans années de carrière en 2014. Dans ce cas, il peut prendre sa pension anticipée au cours des années suivantes, même si les conditions d'âge et de carrière deviennent plus strictes.

> Deux ans maximum entre l'ancienne et la nouvelle réglementation

Si un travailleur a entre 57 et 61 ans (né avant le 1^{er} janvier 1956) ET prouve au moins 32 années de carrière en 2012, la pension anticipée est postposée de maximum deux ans par rapport à l'ancienne règle. Exemple : Bernadette a 58 ans et prouve 35 ans de carrière en 2012. Dans ce cas, l'âge minimum de la pension est fixé à 62 ans au lieu de 60 selon l'ancienne règle. Elle pourra dès lors prendre sa pension en 2015.

> Présence d'un préavis

Un travailleur salarié pour qui le préavis de travail a débuté avant le 1^{er} janvier 2012 et prend fin ou aurait dû prendre fin après le 31 décembre

2012, aura la possibilité de prendre sa pension anticipée après le 31 décembre 2012, à condition qu'il ait au moins 60 ans et prouve 35 ans de carrière. Dans ce cas, une copie de la notification du congé qui mentionne le début et la durée du préavis doit être fournie à l'Office national des pensions (ONP).

> Présence d'une convention de départ

Un travailleur salarié qui a conclu, avant le 28 novembre 2011, une convention de départ anticipé avec son employeur en dehors du cadre d'une prépension conventionnelle, pourra prendre sa pension anticipée après le 31 décembre 2012, à condition qu'il ait au moins 60 ans et prouve 35 ans de carrière. Outre la convention écrite de départ anticipé, doit être transmise à l'ONP la copie de l'instrument ou la référence aux dispositions juridiques dans le cadre

desquelles la convention individuelle a été conclue.

Les questions relatives à la pension anticipée sont complexes d'autant qu'il existe des mesures spécifiques aux salariés, aux indépendants et aux fonctionnaires. Attention, une fois le droit à une pension anticipée vérifié, il faut encore estimer le montant de la pension. Celui-ci est en principe moins élevé que celui attendu pour une carrière complète. Le bonus de pension est aussi à prendre en considération (3). Enfin, la pension anticipée n'est pas accessible aux prépensionnés.

Le service pension de la MC suit évidemment de très près l'évolution de la réforme et vous informera en temps utile d'autres changements éventuels.

// KUSUTO NAITO

Pension anticipée : régime général depuis le 1^{er} janvier 2012

ANNÉE DE DÉPART	CONDITION D'ÂGE	CONDITION DE CARRIÈRE	EXCEPTIONS POUR LES LONGUES CARRIÈRES
2012	60 ans	35 ans	Ne s'applique pas
2013	60,5 ans	38 ans	60 ans si 40 ans de carrière
2014	61 ans	39 ans	60 ans si 40 ans de carrière
2015	61,5 ans	40 ans	60 ans si 41 ans de carrière
A partir de 2016	62 ans	40 ans	60 ans si 42 ans de carrière ou 61 ans si 41 ans de carrière

Source : ONP

Le service pension de la MC

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service pension de votre région.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 987 ou envoyez un courriel au servicepension@mc.be

// LA SANTÉ,
C'EST AUSSI //

Regard de Nabila Essifi, 20 ans, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



CEUX QUI NOUS LA RENDENT

Au travers des siècles, les sciences et la médecine ont fortement progressé, améliorant le bien-être dans la société. Jour et nuit, des hommes et des femmes se mettent au service des autres pour assurer leur santé, les soigner et sauver des vies.

>> A voir dans son entièreté sur www.enmarche.be

Avec le soutien de la Loterie nationale.

En marge...

Une polémique bienfaisante?

Bernard Arnault, l'empereur du luxe et le citoyen le plus fortuné de France, a fait chez nous au moins deux heureux en demandant la naturalisation belge. Mais les motifs de satisfaction sont bien différents. Le distingué bourgmestre d'Uccle, Armand De Decker, a discrètement exprimé son contentement d'accueillir le milliardaire qui renforcera le contingent des Français aisés déjà installés dans sa commune. Bruno Tobbacq, le bouillant président du parti socialiste flamand, s'est réjoui de la publicité faite au confort fiscal réservé chez nous aux gros patrimoines. Selon lui, en effet, Bernard Arnault confirme involontairement le bien-fondé d'une réforme de l'impôt belge sur la grande richesse.

Bernard Arnault a été tellement surpris de l'indignation provoquée en France par son choix de changement de nationalité qu'il a cru devoir affirmer qu'il y resterait fiscalement domicilié. Certains commentateurs ne sont guère convaincus par cette profession de foi patriotique et soupçonnent une opération en deux temps. Pourquoi? Les Belges peuvent abriter leur fortune avantageusement à Monaco mais pas les Français. Ainsi la manœuvre d'évasion fiscale ne serait que différée. Bernard Arnault ne serait pas le premier à choisir le paradis monégasque. Des vedettes sportives et d'autres lui ont montré le chemin.

Au moment où les gouvernements français et belge doivent se livrer à l'exercice difficile de ré-

duire le déficit de leur budget, il est bien naturel de s'interroger sur le partage des sacrifices. L'austérité - pardon la rigueur (je n'ai pas encore bien saisi la nuance) - nous guette en cet automne, et le moment était bien mal choisi pour verser de l'eau au moulin de ceux qui revendiquent une autre répartition des charges fiscales. Bien sûr, les coalisés qui constituent le gouvernement Di Rupo sont liés par les termes d'un accord jusqu'aux élections de 2014. La mise au point de ce pacte fut longue et laborieuse. Les marges de manœuvre sont donc bien étroites.

La polémique suscitée par la candidature de Bernard Arnault à la nationalité belge révèle aussi une faiblesse majeure de la construction européenne: l'absence d'une fiscalité commune. Comment établir une solidarité entre des pays qui peuvent se nuire mutuellement par des différences dans la façon de taxer les entreprises? Faudra-t-il attendre encore longtemps avant que s'impose l'évidente nécessité pour nos Etats de renoncer à ce morceau de leur souveraineté en matière d'impôt?

D'un débat démocratique comme des leçons d'une crise peut émerger un progrès. Pourrions-nous finalement aussi remercier Bernard Arnault de sa démarche?

//DÉSIRÉ VÎHOUX

A suivre...

Changeur de monde, toi-même!

Alors que nos conditions de vie modernes font des ravages, certains en appellent à protéger et à restaurer notre humanité - fortement bousculée. Un travail intérieur qui pourrait être salutaire pour tous. "Se changer soi, changer le monde", ainsi était titrée la journée organisée récemment par l'asbl Emergences (1).

"Je ne crois pas que nous puissions corriger quoi que ce soit au monde extérieur, que nous n'ayons d'abord corrigé en nous". La réflexion vient des notes prises par une jeune juive, Etty Hillesum, à la veille d'entrer dans un camp de concentration. Elle donnera le ton de la journée d'échange et de réflexion qui a regroupé ce 28 septembre quelque 1.500 personnes. Elle rejoint les convictions de bien des sages, comme Gandhi qui enjoignait chacun à être "le changement que tu veux voir dans ce monde".

Pas question ici de condamner la modernité, ni de refuser le progrès, mais bien de s'interroger sur son "bon usage", comme le nomme le psychiatre français Christophe André intervenant lors de la journée (2). Sans alarmisme, sans excès mais avec précision et détermination, il détaille les menaces auxquelles il nous faut faire face.

La dictature du trop

Christophe André dénonce notamment la surabondance, la pléthore à l'œuvre dans nos sociétés occidentales. Loin d'être la chance que nous espérons, la profusion se révèle plus que problématique, tant elle est néfaste pour notre santé, pour notre bien-être. L'expérience dite des "rats de cafétaria" en raconte les contours. A deux souris jumelles, on donne libre accès à de la nourriture. Une différence cependant: tandis que l'une pourra se régaler à l'envi d'une nourriture toujours identique, l'autre verra ses aliments varier quotidiennement: saveurs différentes, salées, sucrées, etc. Au final, cette dernière se gave et devient littéralement obèse. Le processus semble identique pour l'être humain. Face à la profusion, à l'énormité de l'offre, quels efforts n'avons-nous pas à fournir pour écouter notre corps, pour répondre avec justesse aux appels de notre estomac!

Secoués, bousculés, pressés

Le psychiatre évoque aussi la pression du temps que nos modes de vie imposent; l'étouffement par la masse des choses à faire qui caractérise

jusqu'à nos loisirs, nos vacances. Ici aussi, une expérimentation en dit plus que de longs discours. Elle concerne une quarantaine d'étudiants en théologie. Il leur est demandé de préparer une homélie sur le thème du bon Samaritain. (Cette parabole de l'Evangile met en scène un voyageur samaritain, représentant d'une population que les Juifs de l'époque tiennent pour impie. Or ce Samaritain se montrera capable de compassion envers un inconnu grièvement blessé alors qu'à l'inverse, un prêtre et un lévite sont passés avant lui sans s'arrêter.) A la fin de l'exercice, les étudiants sont envoyés dans un autre bâtiment pour enregistrer leur homélie à la radio. A la moitié, on demande de ne pas traîner en route; à l'autre moitié de s'y rendre dans l'urgence. Sur leur chemin, ils croiseront

tous - expressément placée sur leur route - une personne en détresse. Dans le groupe parti sans pression du temps, 63% s'arrêteront pour l'aider (à la décharge du pourcentage restant: un certain nombre n'aura pas vu la situation). Par contre, dans le groupe soumis à la pression du temps, seulement 10% des étudiants s'arrêteront. Pour Christophe André, cette expérience illustre la faci-

lité avec laquelle nos valeurs peuvent être bousculées par la pression du temps. Convaincu - comme nombre de tenants de la psychologie positive - de la disposition naturelle de l'être humain à faire le bien, il alerte: de petits détails comme l'urgence, la masse de choses à faire... peuvent, sans crier gare, entraver ce naturel.

En prendre conscience est un premier pas. Ensuite vient l'invitation à agir autrement, à se tenir à l'écart de la tendance forte à l'abondance, à l'urgence, à l'hyper-sollicitation, à la surexposition à l'argent, sans se couper des autres et en se reconnectant à notre humanité profonde. Le militant se combine avec le méditant. Car finalement, la première personne que nous pouvons convaincre de penser ou d'agir autrement, n'est ce pas nous-même?

// CATHERINE DALOZE

Pour changer le monde,
chacun a à faire sa part.
Si minuscule soit-elle.
Sa part de colibri,
dit la fable.



© Associated Press/REPORTERS

(1) www.emergences-asbl.org

(2) Auteur, entre autres, de "Secrets de Psys", "Les états d'âme", ou encore "Imparfait, libres et heureux".

> Chômeurs malgré eux

"Chômeurs malgré eux" est le titre d'un film réalisé par des stagiaires de la Funoc, organisme d'insertion socioprofessionnel, et des militants sans emploi de la CSC et de la FGTB, avec le Gsara de Charleroi. Ce film démonte les préjugés qui servent de prétextes au démantèlement de la sécurité sociale. Il se veut un outil pédagogique mais aussi de sensibilisation du grand public.

INFOS : FUNOC : 071/270.600 - WWW.FUNOC.BE

> Eco-consommation

Enseignants, animateurs, éco-conseillers... intéressés par la thématique de l'alimentation, particulièrement la production de viande, sont invités à se procurer le documentaire LoveMEATender et son dossier pédagogique, réalisé par la Réseau Idée. Ne se voulant ni une diabolisation de la viande ni une stigmatisation des éleveurs, ce reportage - qui a reçu le Magritte du meilleur documentaire 2011 - a pour objectif de mieux faire comprendre aux plus de dix ans l'interdépendance entre l'économie mondiale, l'agriculture, le bien-être animal, l'environnement, etc. Prix : 7 EUR (frais de port inclus)

INFOS : 02/347.44.50 - DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.RESEAU-IDEE.BE

> Un pas de plus vers l'école

Près de 61 millions d'enfants, dans le monde, ne vont pas à l'école primaire. Parmi eux, la moitié vivent dans une situation d'urgence de type conflits ou catastrophes naturelles. Voilà ce que rappelle Unicef Belgique qui, le 5 octobre, lance sa campagne "Un pas de plus vers l'école". Celle-ci visera notamment à sensibiliser les dirigeants aux injustices frappant les enfants en âge scolaire. Ainsi, l'inaccessibilité à l'école frappe en premier lieu les enfants des zones rurales, pauvres, membres de minorités et de sexe féminin. L'espoir d'Unicef, via sa pétition en ligne, est de recueillir 100.000 signatures d'ici à 2013.

INFOS : 02/230.59.70 - HTTP://ECOLESDURGENCE.BE

> Remédiation scolaire

La remédiation scolaire, si généreuse et créative soit-elle, ne serait-elle qu'une politique de réparation? Incapable de prendre en compte les inégalités inhérentes à la société belge, ne parvient-elle qu'à reproduire à l'école les inégalités et les mécanismes de ségrégation sociale? Voilà quelques-unes des questions, un tantinet provocantes, abordées dans "La remédiation scolaire, une politique du sparadrap?", un ouvrage récemment publié sous la coordination de Sandrine Grosjean, animatrice à la CGé, et édité par Couleur Livres (9 EUR).

INFOS : 02/534.95.29 - WWW.COULEURLIVRES.BE

> Allocations familiales

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (Onaf) a créé FamiPedia sur le Net. Cette plateforme offre un aperçu clair, cohérent et actuel du régime des allocations familiales. L'application pratique des réglementations est abordée via une série de thèmes: allocation de naissance, prime d'adoption, étudiant, famille monoparentale...

INFOS : WWW.FAMIPEDIA.BE

**Ivresse
Gare aux zigzags sur le trottoir !**

Le gouvernement fédéral veut donner davantage de moyens aux communes pour réprimer l'ivresse dans les lieux publics. Poudre aux yeux ou décision de bon sens?



Il ne fera bientôt plus bon tituber ou chanter éméché dans les rues. Si le projet du gouvernement fédéral aboutit, les Communes pourront infliger des amendes s'élevant jusqu'à 500 euros pour tout comportement d'ivresse dans un lieu public. A priori, il n'y a là rien de neuf, ce genre de comportement pouvant être poursuivi par la justice en fonction d'une loi de 1939. Mais, estime-t-on au Ministère de l'Intérieur, dans la réalité, les Parquets ne poursuivent pas ce genre d'infraction. Le gouvernement a donc imaginé de donner à l'ivresse un statut d'infraction dite "mixte", ce qui la range sur la liste des comportements que les Communes pourront réprimer à leur niveau, c'est-à-dire par la voie administrative. L'objectif consiste à lutter contre l'impunité.

Concrètement, il n'est pas question de faire souffler l'éméché, le fêlard ou le poivrot invétéré dans un éthylomètre. Au même titre que pour les dégradations de mobilier public ou les insultes, ce sont donc les zones de police qui devraient bientôt pouvoir déterminer si une personne zigzaguant dans l'espace public constitue "un danger pour lui ou pour les autres". Il ne s'agit pas, ici, d'une mesure visant la conduite au volant. La Ligue des droits de l'homme s'inquiète devant le flou législatif qui entoure cette mesure, certains bourgmestres risquant de devenir des édiles "shérifs" et les garanties d'égalité des citoyens devant la loi n'étant pas assurées.

On peut évidemment comprendre le souhait des autorités de limiter les débordements publics liés à la consommation d'alcool. Mais on imagine mal les policiers de ce pays infliger des amendes de plusieurs centaines d'euros à toute personne titubante ou éméchée dans un pays où la moindre kermesse, fête de quartier ou foire aux boudins installée sur l'espace public s'accompagne de vente ou distribution d'alcool. Des associations actives dans l'éducation et la sensibilisation ne s'y sont pas trompées. Elles ont rappelé à quel point l'alcool, en tant que drogue psychotrope vendue en Belgique, est facilement accessible à bas prix, y compris à grands renforts de publicités et promotions diverses, dans les espaces publics et, le plus souvent, dans la légalité la plus parfaite. Susciter un consensus dans la société belge pour s'attaquer à cette "culture" valorisante de l'alcool est, évidemment, une tâche d'une autre ampleur que la simple répression du consommateur.

// PHL

La santé des Bruxellois sous pression

La Mutualité chrétienne Saint-Michel vient de passer le cap des dix ans de vie sous la forme d'une structure autonome, distincte de l'aile néerlandophone. En 2002, en effet, une équipe nouvelle reprenait le flambeau francophone bruxellois. L'occasion d'un coup de projecteur sur les soins de santé à Bruxelles. La sonnette d'alarme est tirée face au déficit de soins de la population bruxelloise, face également aux risques que représente la réorganisation des soins après le transfert de compétences du Fédéral aux Régions.

Le constat est clair pour la Mutualité Saint-Michel : "rien ne sert d'avoir des dispositifs médicaux permettant un meilleur accès à la santé si les personnes concernées ne les connaissent pas." Selon un rapport récent de l'Inami, les Bruxellois consomment moins de soins de santé que les autres régions. Un déficit qui atteint les 20%. Un Bruxellois sur quatre renonce ou postpose des soins médicaux (visite chez le médecin, achat de médicaments) pour des raisons financières. Ce taux est de 14% au niveau national. 17% des Bruxellois ne fréquentent carrément pas de médecins.

Bruxelles est particulièrement atteinte par la précarité : 25% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Un chiffre confirmé par les statistiques d'affiliation à la Mutualité Saint-Michel : 25% des membres bé-

néficient de l'intervention majorée (système BIM ou Omnio). Sans compter les personnes "sans papiers" qui n'ont pas accès aux soins.



© Philippe Turpin/BELPRESS

Des aînés préparent l'avenir

L'assemblée est impressionnante, ce 20 septembre à Houffalize. Quelque 800 personnes âgées de 50 à plus de 90 ans participent à une expérience démocratique rare pour le commun des mortels. Le congrès du mouvement social des aînés - tout récemment rebaptisé Énéo - fournira des balises pour son avenir.

"Détour vers le Futur" annoncent les banderoles et autres entêtes des documents de travail. Le clin d'œil cinématographique détourné indique l'intention : définir les orientations du mouvement pour les six ans à venir, débattre de l'une ou l'autre question qui lui importe. Pour ce faire, sont réunis une part significative des membres, délégués de 1.100 sections locales qui composent l'ex-UCP. Ils représentent ses quelques 40.000 aînés affiliés.

Au programme : des propositions débattues en petits groupes, puis soumises au vote de l'assemblée dans son ensemble. La dynamique se veut moderne : pas de mains levées, mais le recours à un système de votes via un petit boîtier remis à chacun à l'entrée de la salle. Encodant leurs choix, les participants marquent les orientations souhaitables pour eux et ceux qu'ils représentent. De la solidarité à l'égard des aînés plus fragilisés aux échos à donner aux difficultés rencontrées par les diverses générations d'aînés ; de l'accueil des nouveaux membres au plan de formation pour les volontaires, en passant par le partenariat avec la Mutualité chrétienne, les champs de débats sont vastes. Ils touchent tant aux positions de fond du mouvement qu'à ses modalités d'organisation.

Ainsi Énéo s'interroge entre autres sur la participation des membres. "La diversité de notre mouvement constitue à la fois sa force et sa faiblesse. D'un côté, une extraordinaire souplesse. De l'autre, une grande complexité." Comment permettre à tout un chacun d'intégrer aisément le mouvement? Comment ne pas se muer en petits clubs fermés? Comment, aussi, dans une structure d'une telle amplitude, garantir les processus démocratiques? Entre autres en "organisant une consultation périodique des membres pour répondre à leurs attentes", suggère une proposition recueillant 50% des voix.



© Luke Polster/Énéo

Le congrès a joint le geste à la parole, la réflexion à la mise en pratique. Les membres affirmaient, lors d'une enquête récente, que le mouvement était d'abord, pour eux, un lieu de rencontres, ensuite un lieu de loisirs et un lieu de défense des intérêts des aînés. Il est apparu, à la veille des élections communales, comme un lieu de débat, pour continuer à jouer tous ces rôles à la fois.

// CD

>> Plus d'infos : 02/246.46.73 - www.ucp-asbl.be

"La Région bruxelloise présente une situation très contrastée, observe Christian Kunsch, directeur de la MC Saint-Michel. En même temps nous voyons une partie significative de la population en situation de pauvreté ; de l'autre, nous constatons des suppléments parfois très élevés, réclamés par certains prestataires et institutions de soins (1). Nous voulons réduire cette tension. C'est en cultivant les partenariats et les concertations que nous pourrions progresser." Sachant que les problèmes financiers se cumulent avec des logements insalubres, des problèmes de langue, d'emploi, de niveau d'instruction... qui sont autant d'obstacles à l'accès aux soins, la Mutualité Saint-Michel souhaite renforcer ses partenariats sociaux et associatifs pour lutter contre ces inégalités de santé. Le défi est d'autant plus grand que la population bruxelloise croît de plus de 20.000 habitants par an, qu'il s'agit d'informer, d'accompagner, de soutenir ces nouveaux arrivants.

"Notre rôle est en débat, suite à la décision de transfert des compétences prise par les partis de la coalition fédérale, après une très longue crise politique. De multiples questions sont encore sans réponse : quelle est le timing, quels sont les moyens financiers disponibles pour les matières transférées, quelles seront les principes et quel modèle de gouvernance guideront la gestion future? (...) Entre marchandisation croissante et gestion publique accentuée, saura-t-on conserver le rôle, la place, la philosophie de l'action des mutualités?", s'inquiète Christian Kunsch. C'est assurément un modèle basé sur la solidarité, sur le dialogue et la concertation sociale que la Mutualité chrétienne dans son ensemble défendra avec force.

// CD

(1) Un exemple : le groupe Chirec (6 implantations dont une majorité en Région bruxelloise) concentre à lui seul près de la moitié des suppléments d'honoraires à l'hôpital sur l'ensemble de la Belgique.

Les paysans indiens marchent sur New-Delhi

Octobre 2007. Vingt-cinq mille paysans sans terre marchent sur New-Delhi afin de faire valoir leurs droits à la terre. Octobre 2012. Les paysans indiens marchent à nouveau pour rappeler au gouvernement indien qu'il doit au moins "essayer d'appliquer les mesures qu'il a élaborées" affirme Rajagopal, héritier spirituel de Gandhi.

"Il faut prendre conscience que l'alimentation ne vient pas de l'industrie, des nouvelles technologies, ou des nanotechnologies, elle vient de la terre" affirme Rajagopal. La majorité des millions de gens qui meurent de faim dans le monde sont des paysans. Le mouvement des paysans indiens en appelle à retrouver la maîtrise de nos moyens de subsistance.

Partisan de la non-violence et du dialogue, Rajagopal expliquait, lors d'un passage récent à Louvain-La-Neuve, les raisons de cette marche pacifique : "En 2007, nous avions prévenu le gouvernement indien : si vous ne faites rien, nous n'allons pas en rester là. Nous agissons et la prochaine fois, nous serons beaucoup plus nombreux." Il existe en effet de nombreuses mesures de protection envers les paysans, mais elles sont souvent détournées ou pas appliquées. Depuis octobre 2011, le mouvement Ekta Parishad a entamé la "marche du dialogue" (la "Jan Samwad Yara"), soit

près de 80.000 kilomètres parcourus à la rencontre des paysans dont l'exploitation et la lutte quotidienne restent mal connus. Ces trois années de préparation ont mobilisé des milliers de villageois et resserré les liens entre paysans. Elles ont aussi permis l'internationalisation du mouvement. Des représentants d'Ekta Parishad ont rencontré de nombreuses communautés paysannes dans une dizaine de pays d'Amérique latine et en Afrique, participant aussi à la Journée de la terre. Mais les petits paysans, à travers la plupart des pays du monde, restent les grands oubliés de la globalisation.

Ces dernières semaines il y a eu des rencontres "positives" avec les plus hautes autorités indiennes, "mais il est trop tôt pour en prévoir l'issue finale", affirme Rajagopal, (1). Ce que les paysans demandent, "c'est une politique nationale de réforme agraire déterminant les terres disponibles et définissant les priorités



d'utilisation de ces terres. Le gouvernement ne pourra pas échapper à ces questions dont nous attendons la réponse dans les six mois qui viennent." Pour le mouvement, chaque paysan doit disposer d'un terrain afin d'y construire soit une maison, soit un abri ; le droit au logement doit être inscrit dans la constitution ; il faut assurer la protection des terres tribales en faisant respecter les lois qui existent ; il faut créer une "réserve de terres" ; les terres qui appartiennent à des entreprises ou associations privées, et qui ne sont pas utilisées, doivent pouvoir être exploitées par des paysans à la recherche de terrains propices.

Comme partout, la montée de la globalisation amène le gouvernement à exproprier des paysans pour offrir leurs terres à des multinationales ou accéder à des ressources naturelles (2). A la violence des situations que subissent les paysans, le mouvement Ekta Parishad répond donc par une marche non violente de 350 km. Celle-ci a démarré le 2 octobre dernier. Elle rassemble des milliers de personnes issues de plus de 2.000 associations indiennes qui atteindront Delhi à la fin de ce mois. Rajagopal a bon espoir : "Ce ne sera pas une confrontation, mais une célébration" dit-il.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

>> Plus d'infos : www.ektaparishad.com - www.ektaeurope.org (documents en français) - <http://js2012.wordpress.com/> ou auprès de Jacques Vellut - tél./fax : 02/ 654.02.63.

(1) Ecouter l'interview en deux parties de Rajagopal (en anglais avec sous-titres français) sur <http://youtu.be/scR6P6dnUXY> et <http://youtu.be/Adw1O1R2zL8>
(2) Voir "Le Casino agricole", article paru dans En Marche, 21 juin 2012. www.enmarche.be ("international" - "enjeux internationaux")

OGM : l'étude qui fait scandale

Quelques photos de rats criblés de tumeurs, et voilà la polémique sur les OGM relancée à tire-larigot. Sur de bien mauvaises bases...

Des tumeurs énormes aux mames, de sérieux troubles hépatiques et rénaux chez les mâles. Et, chez les deux sexes, une mortalité précoce... Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'étude menée sur 200 rats, pendant deux ans, par l'équipe du Pr Gilles-Eric Seralini (Université de Caen, France) a de quoi frapper les esprits. Connue pour ses prises de position critiques envers les organismes génétiquement modifiés (OGM), le biologiste français a étudié de près – deux ans constitue une période inhabituellement longue – plusieurs groupes de rats ayant consommé le maïs transgénique NK603. Mis au point par Monsanto, ce maïs, dans l'expérimentation, était associé ou non au Roundup, l'un des herbicides les plus connus, auquel le végétal en question est résistant.

Une méthode sur la sellette

A peine publiée dans la presse généraliste, son étude s'est faite encenser par les uns, descendre en flammes par les autres. Avec, parfois, des arguments étonnants de la part des détracteurs de Seralini. Ainsi, le fait que cette étude semble être l'une des rares à indiquer des problèmes de santé à la suite de nombreux autres travaux dédouanant les OGM ne suffit pas, en principe, à la disqualifier. Plus intéressantes (mais pas éton-

nantes pour autant) sont les critiques relatives à la méthodologie utilisée par l'équipe de Caen : le nombre de rats observés aurait été trop réduit ; la souche génétique choisie pour les animaux serait déjà, intrinsèquement, fragile...

En optant pour une communication grand public (et avec quelle verve !) peu avant la publication d'un nouvel ouvrage de sa plume, le biologiste français savait l'émotion qu'il allait causer. En réaction, un peu partout en Europe, des scientifiques et des politiques ont proposé que ses travaux soient passés au scanner par des "pairs" à haut niveau (ce qui est en cours). A préciser toutefois : son

étude, publiée dans la revue internationale *Food and Chemical Toxicology*, était déjà passée sous le regard d'experts de cette discipline, ce qui ne plaide pas pour la thèse de pures élucubrations de sa part.

De nouvelles inquiétudes

Si l'étude a fait grand bruit, c'est qu'elle semble mettre en évidence des effets sur la santé du rat. Et, donc, potentiellement sur celle de l'homme (1). Or, si les OGM sont critiqués depuis quinze ans, c'est surtout, jusqu'à présent, sur la base de

critères environnementaux et économiques, beaucoup moins de santé publique. Ainsi, loin d'être des réponses au problème de la faim dans le monde (ou un moyen d'améliorer la qualité nutritionnelle des aliments), les aliments génétiquement modifiés sont très majoritairement utilisés, à ce stade, pour rendre les cultures compatibles avec les pesticides. Promus par les géants multinationaux de la semence et de la chimie, alliés de la mécanisation agricole, ils risquent par ailleurs d'étouffer d'autres formes d'agriculture, notamment bio et/ou pourvoyeuse d'emplois et de revenus pour des milliards de paysans (lire l'article p.7). Là sont, jusqu'à présent, les principaux enjeux de fond. Si l'étude "Seralini" devait être validée à haut niveau, il n'en irait plus de même... Mais qui – ou quelle instance officielle – sera-t-elle reconnue suffisamment impartiale pour cette tâche ?

// P.H.L.

(1) En Belgique, toutefois, comme dans de nombreux pays européens, les consommateurs ne mangent quasiment pas d'OGM (ils sont étiquetés à partir de 0.9 % du produit total). Mais le bétail élevé chez nous en consomme beaucoup, d'origine américaine.



> Préserver sa vue

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est la principale cause de perte de la vision chez les plus de 60 ans. Déformation des lignes droites, couleurs délavées, tache sombre au centre du champ visuel... souvent, les symptômes passent inaperçus car l'œil sain compense la perte visuelle de l'œil atteint. Dans sa forme humide, la DMLA évolue vite. Cependant, si la maladie est détectée précocement et traitée adéquatement, la vue peut être sauvée. À partir de 60 ans, une visite annuelle chez l'ophtalmologue est recommandée.

INFOS : WWW.DMLAINFO.BE

> Incapacité et reprise du travail

Grâce au système de reprise du travail à temps partiel prévu par l'assurance indemnités obligatoire, de plus en plus de travailleurs en incapacité de travail renouent progressivement avec l'emploi. En 2011, ils étaient 41.964 salariés et 6.083 indépendants dans ce cas. Ce système a le vent en poupe et le nombre d'autorisations accordées par le médecin-conseil a considérablement augmenté par rapport à 2010. Après cette période d'activité partielle, plus de 40 % des salariés ont repris le travail à temps plein et 28,34 % sont retournés en incapacité de travail complète. Chez les indépendants, la reprise complète concerne un peu plus de 25%, 24,7% retournant en incapacité de travail complète. Les autres 'sorties' de l'incapacité de travail sont dues à des mises à la retraite, exclusions, décès, etc.

INFOS : WWW.INAMI.BE
(COMMUNIQUÉS DE PRESSE)

> Fermes à cour



La Fondation rurale de Wallonie a publié un ouvrage intitulé "L'avenir des fermes à cour. Vingt recommandations pour leur réaffectation". Cette publication propose une description typologique de ces ensembles bâtis et des pistes de réflexion pour une réaffectation respectueuse de leurs qualités patrimoniales. Prix : 5 EUR
INFOS : 063/23.04.94. - WWW.FRWB.BE
(RUBRIQUE ASSISTANCE ARCHITECTURALE)

> Courts métrages contre le racisme

L'édition 2013 du concours de créativité contre le racisme - courts métrages - est lancée. Média Animation invite tous ceux qui ont "des choses à dire, à raconter, à montrer sur la question de la tolérance, du vivre ensemble, du dialogue interculturel, de la lutte contre les préjugés, ..." à s'exprimer. Deux formats possibles : courts métrages de moins de 6 min. ou très courts-métrages de moins de 1 min. Tournage classique (caméra), à partir d'un GSM ou d'un appareil photo. Inscriptions pour le 18 janvier 2013 et remise des œuvres le 22 février 2013.

INFOS : 02/256.72.33 - WWW.AFILMSOUVERTS.BE

Garde à domicile

Une présence rassurante à la maison

Rester dans sa maison, son appartement, là où l'on a vécu jusqu'à présent, là où on a ses repères, c'est le souhait de nombre d'entre nous. Malgré l'âge grandissant, ou malgré la maladie ou le handicap, les jambes qui ne portent plus si bien, les gestes moins assurés, la tête qui divague... La garde à domicile peut aider dans certaines situations.



Il ne sera, pour beaucoup, pas réaliste de rester dans ses meubles, sans aides. Pour le ménage, pour la préparation des repas, pour les courses, les toilettes... Mais également pour garantir une présence sécurisante, veiller au confort au quotidien. Souvent l'entourage s'y attelle. Ainsi, pariant sur le maintien à domicile, de grandes familles qui ne se sont pas éparpillées à des kilomètres à la ronde répartiront en leur sein les passages auprès du proche affaibli. De plus petites maisons tenteront de s'organiser avec les bonnes volontés alentour. L'aventure n'est cependant pas aisée ; les disponibilités sont variables et, sur le long cours, l'épuisement ne manque pas de poindre à l'horizon. Un passage quotidien, voire plusieurs fois par jour, auprès de son parent vieillissant ou affaibli peut devenir une contrainte terrible. Sans compter, les plus isolés qui chercheront vaille que vaille de l'aide à proximité.

Pour répondre à ces souhaits de rester à domicile malgré la perte d'autonomie, l'âge, la désorientation, la maladie, et pour apporter

quelques moments de répit aux familles, plusieurs métiers se développent. Ainsi peuvent être mobilisables – aux côtés des aides familiales, des aides soignants, des aides ménagères, etc. – des services de gardes à domicile.

Surtout être là

Les gardes à domicile viennent apporter présence et soutien, de jour ou de nuit. Leur mission principale : collaborer à la sécurité et au confort de la personne. On parle de "présence active".

Une notion pas toujours simple à appréhender, tant elle tient à l'être davantage qu'au faire. Laissant les

soins médicaux aux infirmiers, le nettoyage aux aides ménagères..., les gardes à domicile sont principalement dans l'écoute, dans le soutien au bien-être, effectuant au besoin certaines tâches : aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à boire, aux changements des protections éventuelles, etc. Il arrive que leur fonction souffre de quelques a priori douteux : "A quoi sont-ils payés ? A papoter ?". A les connaître, à expérimenter leur service, les mé-

LES GARDES À DOMICILE SONT PRINCIPALEMENT DANS L'ÉCOUTE, DANS LE SOUTIEN AU BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE.

Un roulement bien pensé

La patience est une des qualités nécessaires à la garde à domicile. Le sens des responsabilités également, parce qu'il leur revient de gérer des situations qui ne sont pas toujours évidentes : des échanges musclés entre les membres d'une famille, une chute, un accès de démence... sans rompre les liens. Seuls au domicile, les gardes peuvent néanmoins compter sur une équipe, explique Audrey Fervil responsable d'une de celles-ci en Brabant wallon. Elle plaide pour cette organisation du travail qui reconnaît aux professionnels le besoin d'extérioriser, de discuter d'une situation plus difficile avec des collègues, de trouver conseils, d'apprendre à réagir face à certaines problématiques comme la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques, les soins palliatifs, la confusion... Il en va de la qualité du service rendu, soulignent – comme elle – de nombreux professionnels.

Parmi les garanties d'un service professionnel, il en est une qui – de prime abord – peut paraître surprenante : l'attention portée – dans la majorité des cas – à confier un bénéficiaire à plusieurs gardes. Pour avoir tenté l'expérience de confier à une seule personne la garde à domicile d'un bénéficiaire, Audrey Fervil explique comme cela peut se révéler défavorable. Pour les personnes aidées comme pour les gardes à domicile. D'abord, la situation peut vite devenir trop lourde à porter. Surtout, la barrière professionnelle se rompt plus facilement et la place de chacun – notamment de la famille – en pâtit. Elle pense à cette vieille dame qui considérait une garde à domicile comme sa petite-fille, délaissant sa réelle petite-fille. La confusion des rôles n'apporte rien de bon. Certes, les gardes partagent des moments très intimes, et l'essentiel de leur métier tient de la relation humaine ; certes, l'attachement entre les patients et les gardes est inévitable, mais il y a des limites à ne pas dépasser. Le fonctionnement en équipe aide. Il permet un certain dynamisme relationnel.

fiances s'éclaircissent. "Une des difficultés de mon nouveau métier, expliquait une jeune garde à domicile de l'ASD de Ath au début de sa carrière, était de rester 'inactive' parfois chez des patients où la principale aide est l'écoute. (...) J'aide les patients et eux m'apprennent souvent des choses : recettes de cuisine, petits "trucs" pour bricoler, histoire d'un village... (...) Je les trouve 'attachants', j'essaye encore de faire quelque chose avec eux : un jeu de carte simplifié, une séance de maquillage...". Et ceci sans tomber dans l'occupationnel ou la stimulation à tout crin.

Rassurer les proches

Audrey Fervil est responsable d'une équipe de gardes à domicile dans le Brabant wallon (1). Elle explique les demandes qui lui sont faites. "On nous appelle pour des personnes qui ne savent plus rester seules à domicile. La plupart du temps, ce sont des couples : l'un a un problème de santé et l'autre ne peut y faire face seul. Parfois, il s'agit de personnes en soins palliatifs. Souvent, ce sont les enfants qui téléphonent ou les demandes arrivent par les centres de coordination pour organiser une sortie d'hôpital. Quand elle est organisée. Parce qu'il arrive que ce ne soit pas le cas. Comme pour cette dame alitée, avec une attelle, vivant seule, de retour chez elle et pourtant, dans l'incapacité de s'en sortir en solo. Il faut alors agir rapidement. Souvent, les enfants voudraient une présence maximale, pour être rassurés et avoir l'esprit plus tranquille pendant leurs occupations. Il s'agit alors de décortiquer les demandes."

Pas simple en effet de faire un choix équilibré entre la crainte des risques (de chute, d'accident...) et le besoin d'intimité. Pourtant, "cela peut être lourd d'avoir quelqu'un à la maison", remarque Audrey Fervil qui examinera chaque demande avec soin. Ainsi, avant l'entame d'une garde à domicile, et l'établissement d'un horaire de présence, il s'agira d'estimer avec les premiers concernés leurs besoins, de veiller à ce qu'ils ne surestiment – ni ne sous-estiment –

Dérives commerciales et autres

Pour 1.870 euros par mois, offrez-vous une garde au pair bulgare 24h/24. Voilà ce que propose Seniorcare24 à Herentals. Personal Services Ost West, quant à lui, fournit en Flandre, des "soins bon marché 24h/24 à domicile plutôt qu'en maison de repos", pour 1.390 euros par mois, la prise en charge du billet d'avion de la garde polonaise, son logement et sa nourriture, ainsi que 650 euros de frais d'administration. Et cetera.

Employées par une structure à la légalité parfois douteuse et aux finalités plus financières que philanthropes, en contrat d'indépendante voire totalement au noir, les offres de gardes à domicile se multiplient. En Communauté germanophone, on parle aussi des dames roumaines ou polonaises, sans savoir précisément. "Elles viennent par l'intermédiaire d'une agence allemande, ou s'organisent entre elles, issues du même village. Elles logent chez des personnes âgées en perte d'autonomie. C'est tout un circuit", explique Anneliese Zimmermann de l'Aide et soins à domicile (ASD) de Eupen. "Elles couvrent un certain besoin. Il y a trop peu de lits en maison de repos (et de soins) dans la région. Dans ces endroits très ruraux, l'entraide familiale était importante. Mais les politiques ont réagi trop tard face aux changements de mode de vie et au vieillissement de la population".

Une profession qui se cherche

Alors que dans l'ensemble du pays, des services de gardes à domicile sont reconnus, contrôlés financés – de manière plus ou moins importante – par les entités régionales, la Région de Bruxelles-Capitale est à la traîne. En Région wallonne, par exemple, 430 équivalents temps pleins sont financés dans une quarantaine de services et le financement de 100 emplois supplémentaires est en cours de négociation.

"La non-reconnaissance du métier encourage le travail au noir et les abus en découlant", observe l'asbl Gammes qui emploie, encadre et forme une septantaine de gardes à domicile à Bruxelles (1). L'association ne manque pas d'interpeller le politique à cet égard. Ce fut encore le cas le 14 septembre dernier, lors d'un colloque sur le sujet. Les arguments s'enchaînent : le besoin est criant ; le métier de garde est une belle opportunité d'emploi et de formation pour des personnes peu qualifiées ; il faut éviter que la garde à domicile ne soit un luxe que seuls les plus riches peuvent se permettre...

A y regarder de plus près, la seule reconnaissance du métier n'est qu'un premier pas. Il est essentiel mais il s'agit ensuite de faire en sorte que les services disposent des moyens humains et financiers ad hoc pour déployer leurs savoir faire. Le défi est de taille sur l'ensemble du territoire belge.

(1) Gammes asbl – 02/537.27.02 – www.gammesasbl.be

leurs capacités. Et de réajuster la garde si nécessaire.

//CATHERINE DALOZE

>> Plus d'infos : Fédération de l'aide et des soins à domicile : 02/735.24.24 - www.fasd.be

(1) Equipe organisée au sein des Aide et soins à domicile (ASD).

(1) La Fondation Roi Baudouin a publié en 2005 un rapport consacré au travail domestique : "Rappeler la norme et protéger les victimes". Voir www.kbsfrb.be ou 070/23.37.38.

Alimentation

Nourrir la planète - même à neuf milliards d'individus - sans les pesticides : possible? Dans son dernier film, "Les moissons du futur", la journaliste Marie-Monique Robin répond 'oui', grâce à l'"agro-écologie". Respectueuse de la santé et de l'environnement, celle-ci permet, outre le bannissement des molécules chimiques, d'offrir une meilleure qualité de vie au monde agricole. Un vivifiant appel à regarder autrement nos assiettes et... nos cultivateurs.

L'autre révolution verte

L'agriculture biologique peut-elle nourrir la planète, elle qui bannit résolument les pesticides? La plupart d'entre nous sommes convaincus que non. Après cinquante ans d'agriculture industrielle, héritée de l'après-guerre (où il fallait à tout prix nourrir à bas prix un monde ravagé), il est plus ou moins admis, en effet, que les produits phytopharmaceutiques, malgré leurs inconvénients, ont joué un rôle clef dans l'augmentation phénoménale de la productivité agricole. Et que, sans eux, l'agriculture s'effondrerait, les prix des denrées alimentaires crevant les plafonds. Cette conviction ou, à tout le moins, cette impression diffuse, Marie-Monique Robin la prend à bras-le-corps et la démonte pas à pas dans son dernier film *Les moissons du futur*. Après le succès des *Pirates du vivant* et du *Monde selon Monsanto*, la journaliste d'investigation entend démontrer que l'un des principaux défis du XXI^{ème} siècle - nourrir neuf milliards d'estomacs vers 2050 - s'avère parfaitement réalisable sans l'aide des molécules chimiques.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ce film de 96 minutes n'est pas la démonstration des effets des pesticides sur l'environnement ou la santé humaine. Ces "externalités" (appelées ainsi parce qu'elles ne sont pas comptabilisées dans le prix final du produit) sont à peine évoquées, car supposées connues dans leurs grandes lignes. La démonstration, ici, repose sur un plaidoyer en faveur d'un modèle agricole alternatif : l'agro-écologie, à savoir une série de techniques qui bannissent les pesticides et les engrais de synthèse, qui misent sur des associations entre cultures et animaux et qui entretiennent patiemment la microfaune du sol au lieu de la détruire et de malmené celui-ci.

De subtiles associations

Pour la découvrir, l'auteure nous emmène aux quatre coins de la planète, du Mexique au Japon, en passant par le Sénégal et l'Allemagne, à la rencontre des différents acteurs de cette approche en réalité très hétérogène : les agriculteurs, bien sûr, mais aussi les chercheurs, les consommateurs,



Mieux associer les cultures : une des clefs pour nourrir le monde!

les représentants de coopératives agricoles et les cadres de l'ONU. Au Malawi, par exemple, un pays d'Afrique où la moitié des habitants vit avec moins d'un euro par jour, le gouvernement s'est lancé, dès 2007, dans un programme visant à sensibiliser les petits paysans à l'intérêt de l'agro-écologie. Insufflée par un institut international de recherches, la plantation d'arbres soigneusement sélectionnés (dont l'acacia) permet de compenser la pauvreté naturelle du sol en azote et en phosphore. En quelques années, le rendement du

maïs, l'élément de base de l'alimentation locale, a été doublé! Au Kenya, c'est la technique du "push-pull", mise au point par un entomologiste indien, maintes fois récompensé, qui a retenu l'attention de Marie-Monique Robin. Le scientifique explique, réussites de terrain à l'appui, comment la combinaison de certains végétaux, choisis avec soin, permet à la fois d'éviter qu'un redoutable papillon ravageur s'attaque au maïs et de se débarrasser de celui-ci par la suite, en l'attirant sur une plante "piège" installée à proximité.

Chez nous aussi

Les exemples choisis dans ce film (maïs, riz, soja...) ne sont évidemment pas pris au hasard. Il s'agit de démontrer qu'une autre façon de cultiver ces céréales et oléagineux, éléments clefs de l'alimentation mondiale, est parfaitement capable de faire rempart aux aliments génétiquement modifiés développés par les firmes agro-industrielles. L'intérêt du film ne s'arrête pas là. Loin de cantonner l'agro-écologie ou l'agroforesterie à l'Afrique, il présente également des expériences menées avec succès dans l'hémisphère Nord, par exemple au Japon et en Allemagne. On y voit notamment de jeunes agriculteurs allemands écouter les conseils de deux "anciens" qui ont abandonné la chimie dès la fin des années soixante et qui, aujourd'hui, font tourner avec succès leur exploitation familiale sans l'aide de pesticides. Les rendements y sont au moins équivalents à ceux de l'agriculture conventionnelle. Piquant : c'est en Pennsylvanie, au cœur des Etats-Unis, temple de l'agriculture industrielle, qu'un institut de recherches - le Rodale Institute - démontre depuis trente ans la faculté des cultures sans pesticides à consommer moins d'énergie, à émettre moins de gaz à effet de serre et à... redonner un espoir aux cultivateurs secoués par les crises.

Une révolution culturelle

Si le film est loin d'être la énième dénonciation des effets négatifs des pesticides, c'est aussi parce qu'il critique, derrière ceux-ci, l'absurdité d'un système mondial fondé sur le commerce sans entraves. On découvre ainsi comment des traités de libre échange comme l'"Alena", en Amérique, profitent presque uniquement aux géants semenciers et phytopharmaceutiques, qui en maîtrisent toutes les règles. A contrario, lorsqu'un pays comme le Sénégal, en 2003, décide de reprendre les rênes de sa production agricole, n'hésitant pas à réinstaller une forme de protectionnisme contre les oignons importés d'Europe, il parvient à améliorer le quotidien de centaines de milliers de petits paysans. Non sans les dissuader de migrer vers l'Europe sur de frêles chaloupes, à la recherche d'un monde prétendument meilleur...

Il suffisait d'y penser? Pas si vite. La nouvelle révolution verte préconisée dans ce film se heurte à d'importants moyens de pression mis en branle par les firmes phytosanitaires. Mais la clé de sa réussite se trouve surtout dans la mentalité des agriculteurs eux-mêmes, particulièrement ceux du Nord. Qui, par exemple, sont invités dans le film à se déshabituer de leurs schémas mentaux habituels : une culture réussie est nécessairement une culture propre, sans insectes, sans végétaux indésirables. Plein d'espoir, le film sous-estime pourtant quelque peu l'importance des freins culturels au changement. De même qu'il ne lève pas la confusion fréquente entre label bio et "agro-écologie", ni ne creuse la notion de souveraineté alimentaire, pas forcément antagoniste de celle de commerce mondial. Gageons que le livre qui l'accompagnera bientôt ira, lui, au fond des choses.

// PHILIPPE LAMOTTE

Les pesticides pointés du doigt

Spécialiste des pesticides, chercheur et enseignant, mais aussi formateur de terrain, Bruno Schiffers dirige le laboratoire de phytopharmacie de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg). Son regard sur ces produits est aujourd'hui très critique.

En Marche : A-t-on les preuves que les pesticides sont dangereux pour la santé et l'environnement?
Bruno Schiffers : Il n'y a aucun doute à ce sujet. Les premiers cris d'alarme ont été lancés dès les années soixante, par exemple autour du DDT, retiré du marché belge en 1974. D'autres retraits de produits organochlorés et organophosphorés ont suivi immédiatement. Au fil du temps, des molécules moins toxiques, plus biodégradables et plus respectueuses des insectes utiles ont été mises au point. Quant à l'intérêt pour les propriétés insecticides des plantes, il n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement.

EM : Au point que le secteur ne pose plus aucun problème?

BS : Certainement pas! Malgré tout ce qu'impose la législation, malgré la complexité des études exigées des fabricants, l'approche utilisée pour caractériser la gestion du risque, fondée sur des notions comme "dose sans effet néfaste observable" ou "niveau acceptable d'exposition", est gravement lacunaire. Deux exemples parmi bien d'autres : on ne tient pas assez compte, lorsqu'on teste une nouvelle molécule, de la pénétration du produit par la peau de

l'utilisateur, qui est pourtant une voie privilégiée par rapport à l'inhalation. Par ailleurs, lors des procédures d'homologation, on ne prend pas assez en considération les divers adjuvants (mouillants, émulsifiants, etc.) qui accompagnent la molécule active. Or, certains sont franchement toxiques, comme les hydrocarbures. Les conditions dans lesquelles les gens utilisent les pesticides sont tellement variées - et souvent déplorables - que malgré les marges de sécurité traditionnellement appliquées, les modèles d'exposition ne



ont pas fiables. Or, le discours de l'industrie et, trop souvent, des autorités sanitaires consiste à dire que tous les risques sont correctement évalués et maîtrisés. Je rappelle enfin que certains pesticides utilisés dans nos campagnes sont des perturbateurs endocriniens, qui entraînent des anomalies sexuelles chez les animaux et les humains, solidement documentées. Même constat quant au lien entre certains produits et la maladie de Parkinson chez les agriculteurs.

EM : Vous parlez ici des utilisateurs, dont les jardiniers du dimanche. Mais qu'en est-il des résidus de pesticides dans les produits consommés?

BS : La surveillance de la chaîne alimentaire a été considérablement renforcée chez nous. La limite maximale de résidus autorisés est dépassée dans 3 à 4% des échantillons analysés. C'est rassurant. Toutefois, l'effet "cocktail" de certaines molécules toxiques, lié à des produits retrouvés en quantités infinitésimales (pesticides, mais aussi colorants, enzymes, arômes...) est insuffisamment étudié. Cela plaide en faveur d'une extrême prudence. Et d'un modèle agricole plus biologique : plus respectueux du sol, plus réfléchi et observateur de la nature. D'importants choix de société deviennent inéluctables.

// ENTRETIEN : PHILIPPE LAMOTTE

>> Coproduit par SOS faim, "Les Moissons du futur" (96 min) sera diffusé en télévision sur Arte, le mardi 16 octobre en soirée (suivi d'un débat), et sera projeté le jeudi 11 octobre à 19h30 au cinéma Vendôme à Bruxelles dans le cadre du festival cinématographique "Alimenterre" (du 11 au 14 octobre).
 Infos : 02/548.06.70 - www.festivalalimenterre.org.

Maux de tête: à la recherche d'apaisement

La migraine compte parmi ces maux encore bien obscurs au regard de la science médicale. Elle fait partie de ces douleurs complexes, difficiles à cerner et à traiter. Une recherche en cours à l'UCL explore le sujet avec la collaboration des premiers concernés.

En janvier dernier, via le journal **En Marche**, le Centre de recherche en santé et développement psychologique (CSDP) lançait un appel. Une chercheuse en psychologie, Stéphanie Miliche, invitait les personnes souffrant de migraine à une large enquête dans le but d'améliorer leur quotidien. Son hypothèse de travail touche aux compétences émotionnelles – c'est-à-dire à la manière dont un individu identifie, exprime, comprend, utilise et régule ses émotions. Ces dernières pourraient avoir un effet bénéfique sur la maladie migraineuse, comme cela a déjà été démontré pour des patients diabétiques ou asthmatiques. Il n'est pas question ici de taxer de "psychosomatique" la migraine, en la classant sans suite comme une forme de maladie imaginaire ou en répétant le refrain trop souvent entendu "c'est dans la tête tout ça". Mais il s'agit d'explorer comment et jusqu'où la manière de gérer ses émotions peut avoir un impact sur la migraine.



© Science Photo Library/REPORTERS

Moins fréquentes et moins sévères

A ce stade de l'enquête, quelques enseignements émergent déjà. Sans véritable surprise, le stress, comme la fatigue, constituent des facteurs déclencheurs de migraine dans de nombreux cas : trois fois sur quatre en moyenne. Davantage que les variations hormonales ou l'alimentation. Surtout, certaines compétences émotionnelles, notamment les capacités à bien comprendre, réguler, mais aussi utiliser ses émotions, permettent de réduire la fréquence des crises. Sans effets apparents sur la durée des crises, ni sur leur intensité, ces compétences augmentent cependant la qualité de vie. C'est pourquoi, la suite du programme de recherche examinera l'influence que peut avoir un apprentissage à la gestion des émotions. En quelques séances, les chercheurs entendent aider les personnes qui souffrent de migraine à gérer mieux certaines de leurs émotions, celles qui leur joueraient de vilains tours. Et juger du résultat.

La rigueur de l'enquête

Plus de 1.000 personnes ont rempli le questionnaire proposé par les chercheurs ravis par l'afflux de réponses. Pour garantir la rigueur scientifique d'une recherche de ce type, des critères très stricts de sélection ont été appliqués aux différents participants. Au risque d'avoir écarté des personnes au profil intéressant pour la recherche, remarque Stéphanie Miliche, bien consciente de la rigidité des critères dans un tel processus. 429 personnes ont ainsi été retenues pour une seconde phase de travail. Avec elles, pas de doute possible: leurs maux correspondent bien à ce que l'on définit comme des migraines. Ils ne souffrent pas de céphalées de tension ou de névralgies vasculaires de la face, fort similaires aux migraines, tout aussi invalidantes mais non concernées par cette étude.

Participation à l'étude en cours

Le Centre de recherche en santé et développement psychologique de l'UCL est encore à la recherche de personnes souffrant de migraine. Pour ce faire, plusieurs conditions doivent être remplies. Entre autres, avoir un diagnostic de migraine posé par un médecin; souffrir d'au moins deux crises de migraine par mois.

Les premières formations – dans le cadre de la recherche – se déroulent durant les mois de novembre et décembre. Il est désormais trop tard pour s'y inscrire mais des nouvelles séances de formation seront organisées dans le courant des mois de février et mars 2013. Différents formats de formation seront disponibles : 3 journées de 6h, se déroulant le week-end; ou 6 séances de 3h en soirée, à raison d'une soirée par semaine. Les formations se dérouleront à Louvain-la-Neuve, mais éventuellement dans d'autres villes, selon la demande (Bruxelles et Liège).

>> Plus d'infos auprès de charlotte.demortier@student.uclouvain.be, virginie.monsieur@student.uclouvain.be ou stephanie.miliche@uclouvain.be ou par téléphone au 010/47.45.11.

Quand les hommes deviennent de petits rats de laboratoire

Avant d'arriver dans les pharmacies, les médicaments empruntent un chemin long et particulier. Plusieurs étapes sont nécessaires avant leur commercialisation. Une d'entre elles: les tests sur l'homme. Pas question pour les chercheurs de prendre des risques.

Dans l'hôpital de jour d'Erasme à Bruxelles, deux étages se démarquent des autres. Ici, on ne soigne pas des patients. On observe des personnes qui ne sont pas malades... Ce laboratoire de 60 lits appartient à la firme pharmaceutique, Pfizer. Depuis plus de 20 ans, on y teste de nombreuses molécules qui deviennent par la suite des médicaments. Ceux qu'on appelle parfois "cobayes" viennent dans ces murs pour les tester à leurs tout premiers balbutiements. Les essais pratiqués dans cette unité de Bruxelles relèvent de la phase I des essais cliniques (voir encadré ci-dessous). Cette étape est cruciale dans le parcours d'un médicament. "En Belgique, Pfizer n'est pas la seule firme pharmaceutique à pratiquer des tests de phase I sur des humains, explique Erik Brouwer, directeur médical de l'unité de recherche clinique de Pfizer à Bruxelles. Il existe six unités de recherche en Flandre et une en Wallonie (à Liège) où d'autres firmes peuvent demander de réaliser des recherches."

Profil des volontaires

Lorsqu'une étude de phase I est lancée, il est important d'avoir recours à un panel de volontaires "sains". "Par là, nous entendons que le patient soit en bonne santé, précise la coordinatrice de l'Unité clinique de phase I d'Advanced technology corporation à Liège (1). A sa première visite médicale chez nous – celle qui lui permet d'être repris dans nos bases de données de volontaires sains –, ses résultats biologiques ne doivent présenter aucun souci : tension artérielle normale, électrocardiogramme régulier, prise de

sang qui ne montre aucune carence ou aucun dysfonctionnement de l'organisme (au niveau du foie, de l'intestin ou des reins). Le volontaire ne doit pas prendre de médicaments de manière chronique, ni fumer ou se droguer." Mais étonnamment, pour quelques études de phase I, les chercheurs ont parfois besoin de volontaires présentant un "dysfonctionnement". "Pour mieux cibler la recherche, il est parfois nécessaire de travailler directement sur l'élément 'anormal' qui est observé chez le malade, acquiesce Erik Brouwer. Ce type de volontaire est beaucoup plus difficile à dénicher. Pour l'instant, nous aimerions lancer des études sur des patients diabétiques, en surpoids, ayant eu un problème cardiaque ou souffrant de douleurs chroniques... Faute d'en trouver, la recherche risque d'être reportée."

Argent facile

"21.000 volontaires collaborent, main dans la main, avec nous pour la recherche, continue le directeur. Ils sont nos véritables partenaires. Grâce au temps qu'ils investissent dans les tests, ils nous aident à faire avancer la médecine." Benoît et Jean-Yves en font partie mais l'altruisme ne semble pas être leur motivation première. L'un et l'autre ont tenté l'expérience à l'époque où ils étudiaient. "On était fauchés et c'est un bon moyen de se faire facilement de l'argent et d'obtenir une belle petite somme, affirme Jean-Yves. Lors de tests, j'ai rencontré des chômeurs, des étudiants, des artistes, des flaqueurs... tous dans le besoin. Je n'ai jamais croisé des gens qui expérimentaient des médicaments par altruisme, pour faire avancer la médecine."

Pharmacovigilance

Déclarer les effets indésirables

Il arrive que le patient constate des effets indésirables suite à la prise de médicaments. Dorénavant, il peut lui-même les signaler à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (Afmops). Il contribuera ainsi au renforcement de la sécurité des médicaments mis sur le marché.

La prise d'un médicament, à la dose recommandée, peut produire une réaction nocive non souhaitée, appelée "effet indésirable". Il est important que la sécurité des médicaments soit suivie de près avant – mais aussi après – leur mise sur le marché. En effet, au moment où un médicament est autorisé, la connaissance de ses effets indésirables est encore limitée (voir "Les différences phases tests" ci-contre). Les études cliniques effectuées en vue de l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament aussi rigoureuses soient-elles, présentent des limites en ce qui concerne la détection des effets indésirables. Ainsi, le nombre de patients inclus dans les études est généralement limité. Par ailleurs, la durée des études est trop courte pour détecter des effets indésirables d'apparition tardive. Enfin, les études n'incluent généralement pas des patients qui présentent un risque élevé d'effets secondaires (par exemple, les enfants et les personnes âgées, les patients qui pren-

nent plusieurs médicaments, ceux qui présentent une co-morbidité : association de plusieurs maladies).

La gestion des risques associés à l'utilisation des médicaments nécessite une collaboration étroite et efficace entre tous les acteurs : les professionnels de la santé, les patients, l'industrie pharmaceutique, les médias, les pouvoirs publics et d'autres autorités nationales et internationales. Tous ont un rôle actif à jouer dans le domaine de la pharmacovigilance. Cependant, jusqu'à présent, il existait uniquement une fiche de déclaration destinée aux médecins, pharmaciens et dentistes pour le signalement direct d'effets indésirables des médicaments. Comme prévu dans la nouvelle réglementation européenne en matière de pharmacovigilance, depuis septembre dernier, une

fiche de déclaration est également disponible pour les patients (1).

Il est conseillé aux patients qui sont confrontés à un effet indésirable survenu à la suite d'une prise du médicament de prendre contact avec leur médecin ou leur pharmacien. Dans certains cas, il convient en effet d'envisager une adaptation du traitement. Parfois, ce qui semble être un effet indésirable est en fait un nouveau symptôme de la maladie pour laquelle il convient d'adapter le traitement. La survenue de certains effets indésirables nécessite l'arrêt du traitement et la prise d'un autre médicament.

//JD

>> Plus d'infos au sujet de pharmacovigilance et de la nouvelle réglementation européenne: www.afmops.be

(1) Une version électronique de cette déclaration est disponible via www.afmops.be. Une version papier est disponible sur demande par e-mail à patientinfo@afmops.be ou par la poste à l'Afmps – Division Vigilance – Eurostation II – Place Victor Horta 40/40 à 1060 Bruxelles.



© REPORTERS/SPA

test était très confortable : nous avions accès à internet, des jeux vidéos, plein de films... L'horaire étant très chargé, nous n'en profitons pas pleinement."

Des risques?

L'étage de l'hôpital de jour d'Erasme réservé à Pfizer est une tour d'ivoire sous haute surveillance. Une fois hospitalisé, le volontaire ne sortira pas avant la fin de l'étude. Il est surveillé du réveil au coucher. Caméras, boutons d'urgence et matériel de soins sont omniprésents. "Même si en vingt ans de recherche, nous n'avons jamais eu recours à des procédures d'urgence, rappelle fièrement Erik Brouwer, tout est étudié pour réagir rapidement en

cas de problème. C'est pourquoi nous sommes accollés à l'hôpital universitaire." Tout comme chez Pfizer, chez ATC à Liège, la sécurité des "cobayes" est une priorité. Un médecin est disponible 24h/24 tout au long de l'étude, même lorsque que le volontaire a quitté l'enceinte hospitalière. Il a, en sa possession, une carte qui mentionne qu'il participe à un essai clinique et un numéro d'urgence relié à une équipe médicale.

"Avant de démarrer le recrutement de volontaires, l'essai clinique doit également recevoir l'approbation de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé et de la Commission

Les différentes phases tests

Les médicaments, avant d'être commercialisés, sont analysés scrupuleusement pour vérifier leur efficacité face à une maladie mais aussi pour tester les éventuels effets secondaires qui pourraient découler de leur administration.

Quatre phases cliniques jalonnent le parcours d'une future molécule. Celles-ci suivent les tests in-vitro mais aussi in-vivo chez les animaux (souvent chez le rat et le chien ou le singe).

> Phase I : test chez l'homme. Les observations se font en général sur des volontaires "sains" (lire l'article ci-dessus). Pendant cette phase de test, les chercheurs observent la pharmacocinétique, c.-à-d. la vitesse à laquelle le corps du volontaire absorbe et élimine la molécule. Ils se penchent également sur la pharmacodynamie, c.-à-d. les effets de la molécule sur l'organisme (comment réagit la tension artérielle, le rythme cardiaque... ?).

> Phase II : essais thérapeutiques pilotes. Les tests de molécules se pratiquent sur des patients "malades", souvent quelques centaines de personnes. Cette phase sert à évaluer l'efficacité du médicament par rapport à la pathologie. Elle permet également de déterminer la dose optimale du médicament et les effets indésirables.

> Phase III : étude "pivot". Avant la commercialisation, la molécule est testée sur un plus grand nombre de personnes malades (des milliers). Ses effets sont comparés à ceux d'un placebo ou à ceux d'un traitement de référence. Cette étape vise à confirmer l'efficacité du médicament.

> Phase IV : essais post-commercialisation. Des tests sont encore effectués après la mise sur le marché du médicament. Ils relèvent de la pharmacovigilance, c.-à-d. d'éventuels effets secondaires rares dus à l'utilisation du médicament (lire ci-contre).

éthique", ajoute Erik Brouwer. De plus, les essais cliniques sont soumis à la loi belge du 7 mai 2004 qui détermine les balises de ces tests et garantit une protection des volontaires. Par ailleurs, le consentement éclairé de ceux-ci est requis pour démarrer une étude. Ils doivent prendre connaissance des objectifs de la recherche, de la molécule testée, ainsi que du déroulé de l'essai. A tout moment, ils ont le droit de quitter l'étude.

(1) Advanced technology corporation est un organisme de recherches sous contrat. Des firmes pharmaceutiques peuvent le contacter en vue qu'il organise des essais cliniques pour elles.

Les cobayes étrangers pigeonnés!

Si, en Belgique, les tests de nouveaux médicaments sur les humains sont bien encadrés par la loi, il n'en est pas pour autant de même à l'étranger. Des firmes pharmaceutiques sans scrupules n'hésitent pas à profiter de ce vide législatif pour tester leurs produits sur les populations précaires.

Récemment, la Cour suprême d'Inde, la plus haute juridiction de ce pays, a accusé des groupes pharmaceutiques étrangers de mener des essais cliniques illégaux sur son territoire. Cette accusation fait suite à la condamnation de douze médecins de l'état du Madhya Pradesh qui avaient testé des molécules pour des firmes pharmaceutiques sans le consentement des patients.

En Occident, les volontaires pour des expériences de phase II et III se font rares. De plus, les industries sont soumises à des lois de plus en plus strictes. Sans parler des sommes parfois astronomiques que la recherche de "cobayes" exige. Dans ce contexte, les populations précaires et les pays en voie de développement peuvent être attirants pour les multinationales pharmaceutiques. Dans un reportage tourné par la chaîne anglaise BBC, une grande société pharmaceutique dans le monde confie : "Il est très difficile de trouver en Europe, aux USA ou au Canada, des patients 'vierges' de tout traitement médicamenteux. Par contre, beaucoup d'Indiens n'ont pas accès aux soins de santé et n'ont donc jamais pris un médicament. L'Inde est très peuplée : l'échantillon est donc grand et diversifié.

Les industries perdent ainsi moins de temps ; la qualité et le coût des expériences sont avantageux."

seuls 10% de la recherche médicale sont consacrés aux affections qui représentent 90% de la morbidité mondiale : "Les tests réalisés en Afrique, par exemple, ne concernent pas les maladies des pays les plus pauvres. Une tendance doit changer. Un hueur d'espoir : des recherches ont vu le jour ces dernières années, notamment dans le traitement du paludisme ou du sida, deux maladies qui concernent également les pays plus riches."

Du côté des patients, les tests de phase II (sur des malades) offrent la possibilité d'accéder gratuitement à des soins. En Inde, mais aussi en Afrique ou en Amérique du Sud et centrale, les populations pauvres, sans argent pour se soigner, acceptent des traitements, en ignorant qu'elles servent de cobayes. Aucune information quant aux risques encourus ne leur est donnée clairement et d'une manière intelligible. Souvent illettrés, ces gens se contentent, en guise d'accord, d'apposer l'empreinte de leur doigt au bas d'un docu-

ment rédigé en anglais, langue qu'ils ne comprennent pas.

// VIRGINIE TIBERGHIE

>> Infos : Advanced technology corporation : 04/366.83.11 - www.atc-pharma.be Pfizer : 0800/13.138 - www.brusselscru.com

(1) Nigéria : mener des recherches en respectant les règles éthiques, sur des pathologies affectant les pays pauvres, 1^{er} janvier 2008. Voir : www.msf.fr



© Erika Parshad

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 5/10 pour l'édition du 18/10 ; le vendredi 19/10 pour l'édition du 01/11.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto - moto

Renault Traffic Generation Privilege 114 cv, 1995 cc, 07/2007, 132.500km, diesel, nb. opt.,+ auv. Apache Caravanette 400, excel. ét., 1er prop., 12.000€ le tt. (négoc.voit.seule). 0495-599470 (A48048)

AV: Porsche Carrera 4S type 996, 07/2003, gris mét., full options, échap. sport, électr. chauff., int. cuir rouge et alu, gps, tél main libre, C/J2 SAT etc... état neuf. 0474-86.6772. (A48045)

Divers

AV: 17 nappes blanches damassées, diff. longueurs, 34 serviettes, 2 couvre-lits crochet (1p), +/- 80 romans divers auteurs, Ségur, Fleuriot... 02-347.55.57 - 0495-73.45.29. (D48060)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Metz. 081-40.04.80. (D47750)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... l'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D46897)

AV: surfer électr., ét.nf., servi 3x, batterie 24v 12 Ah, autonomie 40km indicateur ch. bat.-clef contact feu clign. av. arr... 500 EUR. 0495-67.49.66. (D48073)

AV: chaudière à mazout, boiler, brûleur, 335 E., bac à lav. Eternit, L. 91cm-l.68cm, H. 47cm, 50 E., 2 gantes, 20 EUR, vélo Tlondor, 25 E. 061-22.28.04. (D48071)

AV: scooter méd. électr., mod. réc., mque conn., tte opt., ét. excel., nf. 4500 E., vend 1500 E., liv. à dom. poss., nf. faut. roul., 250 E., ch. perc., élév. de bain, reh. wc... 0478-11.57.31. (D47956)

Achète anciennes pièces de monnaie, or, argent, cuivre etc... collection complète ou à la pièce, àv. albums timbres tous pays. 0472-32.17.41. (D48058)

AV: bulax à gaz, utilisation 1 mois, neuf, 150 EUR + modem pour Internet, 40 EUR. 0475-30.29.92. (D48054)

AV: lit électrique, 650 EUR + matelas, 50 EUR + matelas pour escarres, 75 EUR, rég. Tournai. 0494-13.05.94 ou 069-77.36.58. (D48044)

AV: clarinette Buffet Crampon RC en si-bémol, clés argent, bec en cristal, très peu servi, avec valise. 0478-96.96.34 après 20h. (D48043)

AV: bateau viron foncé, mod. droit, T 44-46, peu porté, cse. décès, 650 EUR (à discuter). 0474-88.86.22. (D48041)

AV: fauteuil électr. Hollande, 2 moteurs, dossiers et pieds via commande, parf. fonct., achat: 1.200 EUR, laissé: 260 EUR. 0475-75.36.86 ou 0479-91.99.80. (D48061)

AV: chaussures dame, nves noires à lacets, taille 40, Mephisto - ortho, ach. 179 EUR., vend 80 EUR. 067-87.79.52. (D48069)

Emplois

Instit. expérience 1-2-3 primaires, reprend vos enfnts. à l'école et s'occupe de leurs devoirs et leçons, rég. Ottignies. 010-61.36.34. (E47994)

Enghien, cherche pers. de confiance motorisée pr. s'occ. de 2 enfnts. (6-9a), reprendre école Enghien vers Montignies-les-Lens, 2 mercredis après-midi/mois. 0473-52.21.04. (E48074)

Monsieur expérimenté, propose tout travail de maçonnerie et carrelage. 0472-39.69.18. (E48030)

Env. Wavre, cherche bénévole pré-pensionné, excell. orthographe pr 2ème lecture correction et compréhension texte blog sur A4, 200 pages psychogénéalogie. Mail: aboscuez@yahoo.fr (E48049)

Tango argentin, cours à Auderghem et Ixelles, jeudi et vendredi. www.tangoFrison.be - 0495-45.75.57 - 0495-55.90.44. (E48070)

Immobilier

AV: Ardennes (Erezée Biron), dans zone seconde résidence, 2 terrains à bâtir, 17A75 et 19A62, eau, électr., tv, 40 EUR/m2. 02-384.82.74 après 17h. (I48068)

AV: nord Esp., 20km sud Gerone, 18km mer, agr. villa mblée de 92, 3ch., 7p., 2sdb+2wc, cuis.ég., gar., jard. arboré de 17a, pisc., endr. calme, 225.000EUR - jean-chri@skynet.be - 0472-47.88.27 (I47988)

Location

AL: dans résid. 3ème âge, bungalow, liv., cuis. non équip., 1ch., sdd., libre, Namur. 081-30.20.15 - 0476-23.85.47. (L48059)

Charleroi, vue parc, appt. 3e ét., 1ch., wc/bain sép., cuis.améric., liv., balc., rés. sécur., asc., standing, repeint, anim.n-a, 2mois gar., 420E+80E/mois, lib 1er nov. 0474-64.16.77 (L48007)

Mobilier

AV: divan "chesterfield", 3pl., remis à neuf en alcantara vert olive, prix neuf: 3150 EUR, vendu: 1100 EUR, photo/demande. 0478-22.56.34. (M48057)

AV: table ronde basse de salon en marbre, coul. vert olive, 50 EUR. 0475-30.29.92. (M48055)

AV: Comines, antiq., sàm renaissance, torsade à vitraux, table, 6ch., grd.miroir, 2 buffets, chêne BE, 700 EUR. le tt., phot. poss. 0478-06.40.39. (M48062)

AV: sàm chêne massif, 1 table 218 x 82 H 77, 6 chaises, 1 dressoir, 4 portes, 255 x 55 H 137, 1 meuble 2 portes, 4 tiroirs, 123 x 50 H 153, prix: 450 EUR à emporter. 0473-96.26.67. (M48072)

Villégiature (Belgique)

Coxyde, appart. 2ch., tt. conf., sur digue, tarif basse saison jusqu'au 29 mars, 265 EUR/sem., photo et rens: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V48012)

La Panne, appart. face à la mer sur la digue avec garage, 2ch., tt. conf., très lumineux, se loue tte l'année du samedi au samedi à pd: 350 EUR. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V48052)

Petite maison ardennaise à l., 6p., confort, calme, w-e. 81 EUR, Laneuville-au-Bois, Tenneville. 084-45.57.77. (V48042)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.ég., f.o., idéal rando, vél., sp. nat., équit., pétanq/plage, Internet. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V48026)

Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p., 25 EUR./j., studio 4p., 35 EUR./jour, près lac Heist, 700m. mer, 8 minutes à pieds gare Duinbergen, piscine int. 0476-78.91.48 (préf. soir.) (V47939)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V47586)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., (ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V47941)

AL: châlet, près de Martelange, sit. tranquille, (forêt), 250 EUR./w-e, 325 EUR./sem., eau, électr., bois de chauff. compr. 0496-52.40.42. (V48066)

Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h (V47168)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V46960)

Détente en Ardennes (Bohan), ch. d'hôtes, 80 EUR., 2n. + déj., 2p., louer gîte 8p., fin d'année. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V47045)

Htes Fagnes, hameaux Xhoffraix, Longfaye, calmes, verdoyants, dép. promenades, vélo, vtt, ski, gîtes 3 épis, 2-4-6p., clairs, spac., large vue - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19. (V47018)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

Middelkerke, chalet 5p., sal., cuis., sdb., 2ch., park. priv., oct. à Toussaint: 160E/s. ou 35E/j. 083-65.56.98 - 0479-75.85.93. (V48051)

La Panne, esplanade 150m mer, appt., 2ch., parfait état, gar., 2 bains, phot., we, sem., tte l'année. 0472-26.54.48. (V48064)

Lacs de l'Eau d'Heure, pied-a-terre, 3-4p., ds. anc.logis ferme, 2ch., cuis.sup.ég., douche, liv., tv, Internet, pk., loc. w-e., sem. ou plus, idéal randonnées. 0477-79.67.71. (V48027)

Westende, à l., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., libre du 28/10 au 4/11, Noël - Nouvel-an. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48009)

La Panne, appt. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3è ét., tv, asc., terr., à pd. 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V48046)

La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., jusqu'à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)

Villégiature (France)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio, appt., 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V48016)

Barcarès, entre lac, mer et mont., villa ds résid. avec pisc., park.sécur., 2ch., 2sdb., 2 wc, terr., tt. conf., agr. ttes sais., prix selon sais. 0472-10.31.39. (V47950)

Ski, pied des pistes, Hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, bel appartement, photos par mail. 0475-56.59.20. (V48034)

Côte d'Azur, Menton, appart. plein sud, impeccable à lmin. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V47866)

Hte. Nendaz, bel appt. vue /vall. du Rhône à 500m rem. mécan., pr. restos et comm., 2ch. 7 lits, sdb., wc sép., cuis.ég., 2 terr., 600 à 1100 E/sem. selon pér. 081-40.26.33 ou 0475-49.00.18. (V48047)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 47 EUR/2 personnes, table d'hôte 20 EUR/par personne, http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres/ (V47922)

Gérardmer, appart. 6-8p., tt. conf., vue sup. sur lac, proche cent. ville, situation au grand calme, sentiers, rando pédestre. 071-51.76.78 - 0474-26.50.83 - www.appartgerardmer.eu (V47827)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt., 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tb. vue, loc. toutes saisons, sem., w-e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V47812)

Villeneuve, Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. résid., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V48063)

Cannes, 75m Croisette, grd. studio, 2-4p soigneuses, 2 terr., rue privée, tt. conf., tv, lav-linge, pas d'animaux, nov. 890 EUR, déc. 1100 EUR. 02-347.29.09. (V48050)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti. 0478-27.49.77 (V48035)

Bretagne, Plouguerneau, 80m mer, côte natre, criques, climat et contexte débressant, ptes îles access. 0477-27.65.14. (V48065)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. - http://picasaweb.google.com/lesavresses - 081-21.61.85 (V47134)

Wissant, Côte d'Opale, idéal sept/automne, pt. appt., 2ch. rez, tt.conf., cent. village, 300m plage, terr., cav., pk. priv., 5p max., animaux n-a, forf. we: 120E+20E chges. +32497-46.56.74. (V47990)

10km Menton, appt. 4p., terr. face à la mer, ch. liv., sdb., cuis. avec l-vaiss., libre ttes. périodes. 0495-21.27.29. (V48053)

Villégiature (Autres pays)

Unique! Suisse Valais, Ovronnaz, à pd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Sud de l'Espagne, Andalousie, l'hiver au soleil, appart. 4p., 2ch., sdb., cuis.ég., tt. conf., tv, grde. terr., commerces et restos à prox., vue sur mer, park. 0476-40.09.13. (V48040)

Ski, Suisse Valais, superbe appart. 6p., grd. conf., cuis. ég., grde terr., pl. sud, alt. 1.500m, 600 EUR/sem. 081-65.50.11. (V48039)

Valais, Arolla 2000, appt., conf., 3ch., 8 lits, balc. pl. sud, pied des pistes, alpin, fond, rando... 500 à 800 EUR/sem., phot. 065-36.04.62 - 0473-73.61.39 - anne.carnol@skynet.be (V48067)

Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv. terr. sud, m-o, 399 EUR/m. + ch., 899 EUR/m., 650 EUR/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V48014)

Offres d'emploi

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINT-ELISABETH À NAMUR RECRUTE (H/F): > un infirmier en radiothérapie CDI - 38h/sem. - niveau A1 ou A2.

Plus de détails sur www.cmsenamur.be Envoyez votre candidature à Mr. B. Libert, Directeur Général, CMSE, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

LE CHU UCL MONT-GODINNE-DINANT RECRUTE (H/F): > un médecin généraliste pour le service d'hématologie - CDD 1 an - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be Envoyez votre candidature à patrick.decoester@uclouvain.be, Directeur Général.

LE GRIP ASBL RECRUTE (H/F): > un chercheur temps-plein - CDD 12 mois - condition ACS Bruxellois

Fonction: participation aux travaux de recherche dans les domaines du GRIP - soutien à la recherche de fonds.

Profil: diplômé universitaire, de préférence en sciences politiques, économie ou droit - expérience dans la recherche sur les questions de paix et sécurité - capacité de rédaction - expérience probante en gestion.

Plus de détails sur www.grip.org Envoyez votre cv et lettre de motivation et éventuellement un exemple de rédaction à Denys Dandant, GRIP asbl, chée. de Louvain 467 - 1030 Bruxelles ou d.dandant@grip.org

Offres de services

L'ASBL "LE COLLECTIF LOGEMENT, MAISON DE LA SOLIDARITÉ" DE HANNUT RECRUTE (H/F): > un trésorier bénévole

interlocuteur du comptable du CA et de la société fiduciaire qui vérifie les comptes.

> un secrétaire bénévole chargé des procès-verbaux du CA. et de l'AG, à même d'enrichir et d'étoffer la réflexion et les choix posés par le CA, être présent aux réunions - mandats de 4 ans - travail à l'asbl, rue Zénobe Gramme 42 - 4280 Hannut.

Rens: 019/51.09.79 - www.collectiflogement.be

LES SERVICES MATERNELS ET INFANTILES DE VIE FÉMININE-BRUXELLES RECHERCHENT (H/F): > des bénévoles

pour ses consultations de nourrissons sur le territoire de Bruxelles-capitale, pour l'accueil des parents et enfants - pesée et mesure des enfants de 0 à 6 ans...

Rens: 02-513.04.82, Aurélie Hanssens ou animatrice-consultation-bxl@viefeminine.be

LE RELAIS SOCIAL DE CHARLEROI RECHERCHE (H/F): > des bénévoles

pour son "Abri de nuit de crise" en période hivernale pour les sans abri.

Rens: 071/50.67.31, Jeremy Wilmot - rscharleroi.wilmot@hotmail.be

LE CIEP-MOC BRABANT WALLON ASBL ENGAGE (H/F): > un assistant administratif classe 1 - temps plein - CDI avec période d'essai - condition APE.

Fonction: organiser la transmission et la rédaction des informations du service et des associations - présenter des notes et des documents à traiter - correspondance courante et affaires spécifiques.

Profil: polyvalent - sens des responsabilités - connaître des logiciels courants - notions de comptabilité - autonome - disposer du passeport APE délivré par le FOREM, d'un permis B et d'un véhicule.

Plus de détails sur www.mocbw.be ou 067/21.89.91. Envoyez une lettre de candidature pour le 12 octobre à Claire Lammerant, Secrétaire fédérale, CIEP MOC-BW, bld. Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles ou claire.lammerant@mocbw.be

LE CBTJ ASBL ENGAGE (H/F): > un coordinateur CDI - poste à pourvoir à Bruxelles ou Namur - rémunération liée à la sous-commission paritaire 329.02.

Profil: diplômé de l'enseignement supérieur - autonome - conduite de réunion et de gestion de groupes - expérience et connaissance des méthodes pédagogiques du secteur de la jeunesse - sensibilité associative.

Plus de détails sur www.gitesdetape.be ou 02-209.03.05.

Envoyez votre candidature pour le 14 octobre à Benoît César, Secrétaire général, b.cesar@gitesdetape.be

LE CENTRE SOCIAL DU BÉGUINAGE RECHERCHE (H/F): > des bénévoles

pour prendre en charge un cours de français "oral débutant" destiné à des personnes analphabètes, ou un cours de français langue étrangère niveau 2.

Rens: 02/219.12.51, Candice Brunet ou David Debaise - centredubeginage@gmail.com

LA MAISON D'ACCUEIL L'ETAPE, À TOURNAI RECHERCHE (H/F): > un ou deux bénévoles

ayant des compétences dans le travail du bois et l'utilisation du matériel s'y rapportant, pour aider des personnes adultes socialement fragilisées - ils seront sous la responsabilité du chef d'atelier.

Rens: 069/21.45.34, Quentin Ervyn, le jeudi entre 10h et 16h - etape@skynet.be

L'ESSENTIEL, ESPACE DE VIE ET D'OUVERTURE SUR LE HANDICAP RECHERCHE (H/F): > des bénévoles

pour l'accompagnement des résidents en promenades et visites à l'extérieur - ateliers d'arts plastiques - musique - lecture - danse - jeux et sports adaptés - hippothérapie - création du jardin sensoriel - jardinage et aide administrative. Ces activités seront créées en 2013.

Communiquez vos coordonnées et votre disponibilité à Danièle Hermans par courriel à benevole.essentiel@gmail.com

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ☎ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Virginie Tiberghien - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Nelly Cohen - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Eviter les accidents domestiques, c'est possible

L'habitation est avant tout un lieu de ressourcement, de repos et de bien-être. Mais elle est aussi source de nombreux dangers, tout particulièrement pour les petits enfants. Conseils pratiques pour éviter les accidents de la vie courante.

Une chute dans les escaliers avec un trotteur, des doigts coincés dans une porte, les pieds qui se prennent dans le fil du fer à repasser, une armoire mal fixée qui bascule, un chien surpris dans son sommeil qui montre les crocs, un poêlon d'eau bouillante en déséquilibre sur la taque de cuisson, du produit de vaisselle bu comme de la citronnade, une glissade dans la baignoire sans surveillance... Les accidents qui ont lieu au domicile ou dans l'environnement immédiat de l'enfant peuvent rapidement tourner au drame. Ils sont d'ailleurs une des principales causes de décès chez les enfants jusqu'à 14 ans (les moins de 4 ans davantage que les plus grands). Ils sont aussi à l'origine de blessures et de traumatismes qui peuvent laisser des séquelles graves aux jeunes victimes.

Surveillance, explications, précautions

Même s'il est impossible de bénéficier chez soi d'une sécurité à 100 %, il est tout de même possible d'écarter la plupart des dangers et de prendre un maximum de précautions. Trois grandes recommandations peuvent ainsi être formulées aux

adultes et en particulier aux parents :

> Surveiller l'enfant. Le tout-petit ne peut jamais être laissé seul dans son bain, sur la table à langer, dans la maison ou la voiture. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant fait des progrès et part explorer le monde qui l'entoure sans avoir conscience des risques. Chaque étape du développement nécessite un accompagnement adapté de l'adulte pour permettre à l'enfant de partir à la découverte de son environnement en toute sécurité.

> Expliquer les dangers à l'enfant. Avec des mots et des gestes adaptés à son âge, il faut lui faire comprendre les risques qu'il court et la manière de les éviter : lui apprendre à descendre les escaliers, à manier des ciseaux, le mettre en garde contre la chaleur du poêle ou du four, lui montrer comment traverser la rue... Ainsi, s'il arrive que l'enfant se retrouve seul dans une situation de danger, la probabilité est plus grande qu'il adopte les bons réflexes afin d'assurer sa propre sécurité. Pourquoi ne pas aborder ce sujet avec lui de manière ludique ? De nombreux jeux, livres et outils pédagogiques abordent ce sujet (voir 'Pour aller plus loin').

> Adopter les bons réflexes et comportements. Certaines mesures de précaution et des gestes simples permettent d'éviter des accidents. Ici aussi, tout dépend des risques spécifiques que l'enfant encourt au fur et à mesure qu'il grandit. Sans doute, le mieux est-il de procéder pièce par pièce dans l'habitation pour visualiser les zones à risque et agir utilement (voir 'Pour aller plus loin'). Judicieux aussi : demander conseil à des professionnels (médecin traitant, travailleur médico-social de l'ONE, assistant social, puéricultrice...).

Voici quelques points d'attention que nous avons sélectionnés parmi d'autres.

La cuisine

Entre les plaques de cuisson, les fours, les électroménagers, la friteuse et les couteaux, la cuisine est un lieu particulièrement dangereux pour les enfants. Blessures et brûlures sont les principaux accidents qui s'y produisent. Quelques conseils : tourner les manches des casseroles vers l'intérieur ; ranger couteaux, sacs en plastique, allumettes, produits d'entretien... hors de portée des enfants ; débrancher les appareils ménagers après emploi ; vérifier la température du biberon et des aliments chauffés ; placer le four à micro-ondes à un endroit inaccessible ; équiper portes basses, placards et tiroirs de systèmes de blocage ; placer des cache-prises ; ne pas transvaser des produits d'entretien dans des bocaux alimentaires ; ne jamais transporter une friteuse ou une casserole bouillante en présence d'un enfant ; ne pas le laisser sans surveillance dans sa chaise haute ...

La salle de bains

Un bébé peut se noyer dans 10 cm d'eau. Un enfant de 18 mois, dans moins de 20 cm d'eau. Il est donc conseillé d'utiliser un siège pour le bain et de ne pas quitter l'enfant. Lorsque l'enfant est plus grand, la pose d'un tapis antidérapant au fond de la baignoire ou de la douche ainsi qu'à la sortie du bain est recommandée. Autres précautions à prendre pour éviter les brûlures cette fois : toujours vérifier la température de l'eau, limiter à 50°C l'échauffement de l'eau à la source et placer de préférence des robinets mélangeurs thermostatiques. Pour éviter que l'enfant avale, inhale ou reçoive dans les yeux des substances chimiques (eau de Javel, parfums, produits d'entretien...), il est impératif de placer ces produits hors de portée. On rangera aussi les médicaments dans une armoire fermée à clef.

La chambre

Le lit et la literie doivent être adaptés à l'âge. Mettre bébé à plat sur le dos pour dormir diminue le risque de mort subite de 70%. Pour les tout-petits : pas de lit sans barreaux ni de lits superposés, adopter le sur-pyjama plutôt que la couette, ne pas encombrer le lit de jouets et peluches...

Quelques conseils encore...

> Les premières années, l'enfant porte tout à sa bouche. Les étouffements sont souvent provoqués par des aliments mais aussi par des petits objets (billes, monnaie, médicaments, pièces de jouets). La vigilance et le rangement sont donc de mise. Les jouets doivent être adaptés à l'âge de l'enfant et conformes aux normes européennes de sécurité.

> Attention aux escaliers : dès que l'enfant se déplace à quatre pattes, placer des barrières de sécurité en haut et en bas des marches (ou fermer les portes des pièces qui y mènent). Ne poser aucun objet sur les

marches. Si possible les équiper d'une moquette antidérapante.

> De nombreux accidents sont dus à des armoires et étagères qui basculent lorsque l'enfant s'y accroche. Il est donc impératif, lorsque l'on place ou monte soi-même de tels meubles, de les fixer au mur comme c'est d'ailleurs recommandé par les fabricants.

> La plupart des morsures dont sont victimes les enfants (avec parfois des conséquences très graves) sont le fait du chien familial. Il faut donc exercer une vigilance attentive et ne pas laisser un jeune enfant seul avec un animal, même familial. Il est important de lui expliquer que le chien peut avoir des réactions inattendues et dangereuses, et de lui apprendre à ne pas le déranger quand il mange, dort...

// JOËLLE DELVAUX

Chaque étape du développement nécessite un accompagnement adapté de l'adulte.



© Philippe Turpin/BEL PRESS

Pour aller plus loin

> L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (France) a rédigé une brochure très didactique. "Protégez votre enfant des accidents domestiques" est téléchargeable sur www.inpes.sante.fr

> L'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) a publié des fiches thématiques basées essentiellement sur des images pour un public peu familier des brochures en français. Le jeu de fiches "Développement et sécurité" explique l'évolution du développement de l'enfant jusqu'à six ans et met l'accent sur l'attitude à avoir pour aider l'enfant à acquérir sa sécurité intérieure et extérieure. Ces fiches servent idéalement de support pour des intervenants psycho-médico-sociaux. Infos : www.one.be

> Le site www.accidents-domestiques.com fournit de nombreux conseils pour prévenir les accidents dans chaque pièce de la maison. Interactif et ludique, il est très accessible.

> L'asbl Educa-Santé diffuse deux outils pédagogiques à utiliser lors d'animations de groupe. Composés de cartons et cartes illustrées, "Le Risque Tout" sollicite les cinq sens de l'enfant pour enquêter sur les dangers qui menacent la famille Souris. La "Petite Maison", quant à elle, est la reproduction fidèle d'une grande maison, avec des décors et dessins qui s'illuminent. Infos : 071/30.14.48. - www.educasante.org

> L'asbl Cultures&Santé a publié un catalogue général d'outils pédagogiques. Infos : 02/558.88.11. - www.cultures-sante.be

Sphère privée, santé publique

Les accidents domestiques tuent et blessent davantage que les accidents de la circulation. Pourtant, ils ne semblent pas représenter un problème majeur aux yeux du politique. "Hasard, maladresse, défaut de surveillance sont couramment avancés pour expliquer les accidents qui relèvent de la sphère privée", avance Michèle Lalanne, auteure de "Sociologie des risques domestiques : des accidents invisibles ?" (1). Les solutions préconisées relèvent donc quasi exclusivement de la responsabilisation des parents et de la sensibilisation des enfants aux dangers qu'ils encourrent.

Mais c'est oublier la dimension collective des risques, accuse la sociologue française qui s'est attachée à comprendre l'invisibilité sociale de ce problème de santé publique, malgré les preuves statistiques de mortalité et de morbidité. "Les causes sociales et les facteurs sociaux n'ont jamais été recherchés, constate-t-elle. Les éclairer au grand jour permet de donner des pistes pour la mise en œuvre de politiques publiques chargées de réduire le risque encouru et donc le nombre d'accidents".

Plus près de nous, en région bruxelloise, l'asbl Cultures&Santé a mené une réflexion sur les inégalités sociales de santé en matière d'accidents domestiques (2). "En Belgique, aucune information ne permet de caractériser le niveau-socio-économique des enfants victimes d'accidents domestiques. Des études réalisées en Angleterre et au Québec montrent toutefois que les traumatismes non-intentionnels sont plus fréquents dans les populations au niveau socio-économique faible", pointe l'association. "Même si c'est difficile à chiffrer, les conditions de logement et le cadre de vie familiale ont un impact sur la survenue des accidents domestiques et la gravité des traumatismes", explique Marjolaine Lonfils, permanente à l'association.

Un logement vétuste, des installations électriques non conformes, une sur-occupation de l'espace, du matériel en mauvais état... autant de facteurs de risque d'accidents.

L'environnement social joue aussi : le fait de vivre seul avec plusieurs enfants, l'impossibilité de faire appel

au voisinage ou à la famille pour garder les enfants...

Une telle analyse – qui mériterait d'être davantage approfondie – plaide pour que le politique se saisisse de la problématique et tente d'agir globalement et collectivement pour réduire les risques. Les priorités ? Des logements décents et salubres, du matériel de sécurité de bonne qualité et accessible financièrement, des législations adaptées pour renforcer la sécurité des matériaux et produits et pour davantage informer les consommateurs... Sans oublier le développement et le soutien aux acteurs qui mènent un travail de promotion de la santé et de la sécurité au plus près des familles et de leur milieu de vie... Tout un programme !

//JD

(1) Publié en 2010 par le Centre d'étude et de recherche travail organisation pouvoir (Toulouse).

Infos : <http://w3.certop.univ-tlse2.fr>
(2) Focus santé (novembre 2011) téléchargeable sur www.cultures-sante.be

Syrie

Les révolutionnaires de l'oubli

Alors que les combats font rage en Syrie depuis plus d'un an et demi et que des milliers de civils tombent chaque jour sous les balles ou croupissent en prison où ils sont torturés, la Communauté internationale s'engouffre dans un immobilisme. Pourtant, des voix s'élèvent de ce pays du Moyen Orient et appellent au secours.



La population syrienne est laissée à son triste sort par la communauté internationale.

Près de 30.000 Syriens sont déjà "tombés" depuis le début du conflit.

Ce soulèvement populaire qui s'inscrivait dans la lignée des printemps arabes a pris, depuis quelques mois, une tournure sanglante. Les civils sont les premiers touchés. Face à cette montée de violence, plusieurs étrangers installés en Syrie ont été forcés de quitter le territoire. C'est le cas du Père Paolo Dall'Oglio, jésuite italien : menacé par le régime en place, il décide finalement de quitter le pays. Depuis, il voyage à travers l'Europe, mais aussi au Canada et aux USA, pour expliquer le conflit et sensibiliser l'opinion publique occidentale. Figure emblématique du dialogue islam-chrétien, il était invité avec un jeune Syrien, Yahia, par le Mouvement ouvrier chrétien (Moc), mi-septembre, pour témoigner de la situation chaotique dans son pays d'adoption.

Une révolution non-violente

A ses débuts, le printemps syrien est porté par des jeunes désabusés par la "fausse" démocratie en place dans leur pays. Plus de 50% de la population a moins de 25 ans. Non-violents, ils manifestaient leur mécontentement dans les rues de Damas mais aussi de cités côtières et de l'arrière-pays. Yahia se souvient : "Au début de sa présidence, en 2000, Bachar El-Assad donnait l'apparence d'un homme ouvert sur l'Occident : il avait étudié en Angleterre... Néanmoins, au fur et à mesure des répressions, absence de liberté d'expression et mesures autoritaires ont marqué sa gouvernance. En mars 2011, nous, la jeune génération, avons voulu dire 'stop'. Nous rêvions aussi de notre printemps arabe. Si la Tunisie l'avait fait et l'Egypte aussi, alors pourquoi pas la Syrie ?"

été radicales : arrestations musclées, emprisonnements, tortures, homicides... "La non-violence pour laquelle avaient opté les manifestants était stratégique. Mais le régime les a poussés vers la lutte armée, déplore le Père Paolo Dall'Oglio. Un peuple a le droit de se défendre. Malheureusement, la réponse à la violence est la violence."

Manipulations religieuses

Rapidement, les sbires d'El-Assad, et notamment les médias nationaux (ceux étrangers s'étant vu remerciés et expulsés du pays), "ont présenté les manifestants comme des voyous sectaires, ayant pour but le chaos et l'édification d'un Etat islamique." (1) Une perche que saisissent allègrement, par les temps qui courent, les islamophobes, notamment en Europe.

"Sunnites, Chiïtes, Alaouites, Chrétiens, Kurdes... s'unissent pourtant dans cette révolution syrienne. Ce n'est pas une guerre religieuse. Et il ne faut pas qu'elle le devienne, met en garde le Père Paolo. Néanmoins, El-Assad essaie de transformer et de démontrer que des fanatiques se cachent sous le

"Ce n'est pas une guerre religieuse, et il ne faut pas qu'elle le devienne."

masque des révolutionnaires. Depuis longtemps, il n'a cessé de créer des différences entre les peuples de son pays, comme par exemple avec l'interdiction d'aller à l'armée pour les Kurdes." Et Yahia d'ajouter : "Les opposants au régime actuel veulent une Syrie pour tous, qui respecte l'identité de chacun, peu importe sa confession. Que chacun puisse trouver son représentant dans les sphères gouvernementales et ainsi, construire une Syrie unie."

Les oubliés du printemps

Malgré ces manifestations pacifiques, les réactions du pouvoir ont

Malgré la tournure tragique que prend ce soulèvement populaire, les

jeunes Syriens déplorent l'inertie de la Communauté internationale. "Notre faute, à nous Syriens, reconnaît Yahia, est de ne pas avoir considéré la dangerosité que représentait El-Assad. Nous pensions qu'il était un 'Moubarak' (ndlr : ex-président égyptien). Et nous espérions que la Communauté internationale qui avait soutenu les révolutions du Maghreb allait

nous appuyer dans notre lutte. Malheureusement, son désintérêt nous fait comprendre que la Syrie n'a pas droit à son printemps arabe."

Ces tensions, que le Père Paolo Dall'Oglio qualifie aujourd'hui de véritable guerre civile, s'intensifient de jour en jour. Les combats sont de plus en plus violents. La population syrienne est décimée ou s'enfuit dans les camps de réfugiés aux frontières turque, irakienne, jordanienne ou libanaise.

"La révolution ne peut pas l'emporter sur El-Assad, alors que le Président est en mesure de bombarder massivement la population syrienne, s'inquiète le Père jésuite. Le conflit témoigne aussi des tensions régionales entre les Chiïtes d'Iran et les Sunnites de Turquie et d'Arabie saoudite, entre les Etats-Unis et la Russie, avec Israël... Sans parler des richesses naturelles énergétiques, qui comme dans tous conflits, attisent les tensions. La Russie et l'Iran convoitent les côtes syriennes qui regorgent de gaz offshore et d'eau. Cette région est peuplée de Sunnites qui seraient expulsés en vue d'y installer des Alaouites et Chiïtes. Pour le moment, la Communauté internationale reste dans un immobilisme face à ces dissensions."

En effet, alors que l'Onu et la Ligue arabe ont condamné les actions d'El-Assad, les grandes puissances occidentales ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une intervention dans ce pays, en raison de dissensions au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Laissant ainsi la

population syrienne à son triste sort...

Une issue au conflit sans fin?

Par ses visites dans les différents pays occidentaux, le Père Dall'Oglio tient à rappeler les enjeux du conflit syrien pour que l'immobilisme cesse. "Il faut prôner une Syrie neutre et éviter que le conflit, qui se voulait pacifique au départ, ne se change en génocide. Mais malheureusement, ce génocide est déjà enclenché. En n'intervenant pas, la Communauté internationale pourrait en être tenue responsable. Il faut fédérer le peuple syrien autour de valeurs communes, comme le veulent les jeunes qui ont lancé la révolution."

Au vu de la tournure des combats, la méthode non-violente semble compromise. "Les avions d'El-Assad continuent de lâcher leurs bombes. Organiser la présence de Casques bleus devient incontournable pour sortir ce pays de l'impasse", continue le Père jésuite. Et de terminer sur une vision un peu utopique : "Je rêve que des Occidentaux descendent par la Turquie avec des médicaments... et aussi, leurs principes démocratiques pour soutenir le peuple syrien. Je rêve encore qu'un grand mouvement inter-religieux arrive en Syrie pour s'opposer de manière non-violente au dictateur."

// VIRGINIE TIBERGHEN

(1) "Syrie : l'ascension et le déclin du nouvel acteur politique" par Wael Sawah dans "Le printemps arabe: un premier bilan". Centre tricontinental et Ed. Syllepse, 2012.

Printemps arabe : et après?

Un vent nouveau souffle sur les pays du Maghreb. Il véhicule un parfum de liberté et de démocratie. Pourtant, si certaines dictatures sont tombées, d'autres résistent toujours, à l'image de la Syrie. Dans quelques pays, les régimes totalitaires ont laissé la place aux partis islamistes.

Alternatives Sud, la collection coordonnée par le Centre tricontinental, dresse un premier bilan des révolutions arabes. De la Tunisie à la Libye, quelles sont les conséquences des soulèvements populaires aux niveaux politique et sociétal?

Le Maghreb s'est embrasé petit à petit l'an dernier. Tout a commencé dans le petit village tunisien de Sidi Bouzid quand un jeune se donne la mort en s'immolant en pleine rue. Son acte désespéré reflétait le mal-être des jeunes confrontés au chômage, à la corruption qui régnaient dans ce pays. A partir de cet événement, la population se sent pousser des ailes pour protester contre le régime et le faire tomber.

Plus qu'un effet domino, la Tunisie sert d'exemple au reste des pays arabes. Les protestations se répandent comme une traînée de poudre. Les Egyptiens et Yéménites poussent leur chef d'état à démissionner. En Libye, le ton monte : Kadhafi, le président de l'époque est exécuté. La Syrie connaît, elle aussi, son printemps arabe. Mais

Bachar El-Assad au pouvoir est puissant et riposte par les armes, décimant son peuple (lire ci-dessus). D'autres pays, comme le Maroc, le Bahreïn ou la Jordanie, connaissent également des manifestations.

Zones stratégiques sur l'échiquier mondial, le Moyen-Orient et le Maghreb ébranlés ont des répercussions sur les grandes puissances. Les révolutions menacent parfois les alliances qui existent entre eux et aussi, avec les autres pays de la région, comme l'Irak ou la Turquie.

Grande avancée au sortir des printemps arabes : la tenue d'élections démocratiques. Enfin, les Arabes

peuvent exercer leur droit de vote en toute liberté. Au Maroc, en Tunisie, en Egypte, ce sont les partis islamistes qui en sortent vainqueurs. Ce qui n'a pas manqué d'inquiéter les pays occidentaux, où l'islam a tendance à être diabolisé. Bichara Khader, professeur et directeur du Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain (UCL) affirme que leur victoire était cousue de fil blanc. Il explique que "ces partis islamistes devront faire leurs preuves. (...) Les islamistes savent qu'ils seront jugés, non pas sur la qualité de leurs prêches religieux, mais sur le respect des règles démocratiques, sur leur efficacité économique, sur leur savoir-faire diplomatique et sur la transformation sociale de leurs pays."

Une nouvelle ère s'ouvre pour ces pays, avec pour héros la jeune génération. Les changements sont en marche. L'avenir pour le monde arabe ne ressemblera plus, en tout cas, au passé.

//VT



>> Le printemps arabe : un premier bilan • Points de vue du Sud coordonnés par Bichara Khader • Alternatives Sud • vol. 19-2012/2 • Centre tricontinental et Ed. Syllepse • 2012 • 212 p. • 13 EUR (frais de port inclus) • 010/48.95.60 • www.cetri.be

Lecture

Des personnages de conte pas si méchants

Dans les contes de fée, il y a toujours des mauvais. Une collection originale met ces deniers à l'honneur. Le grand méchant loup, la belle-mère de Blanche-Neige, la vilaine sœur de Cendrillon..., tous se confessent et tentent de prouver qu'ils ont changé de vie.

"Je sais, je n'ai pas une très bonne réputation. C'est sûr qu'engloutir des mères-grand, des chaperons rouges et des petits cochons ne fait pas de moi le loup le plus populaire du village ! Mais j'ai changé ! Mon époque de carnivore raffolant de côtelettes de porc est révolue ! Apprenez à connaître le nouveau moi en lisant mon journal ! J'accepte de vous le livrer même si je ne suis pas fier de tout ce que j'y raconte..." Le ton est donné sur la quatrième de couverture des livres de la collection *L'envers des contes de fée*. Les méchants des histoires racontées aux enfants se repentissent. Ils vivent dans le village de Livresdecontes et veulent démarrer une nouvelle vie. Oui, le grand méchant loup a changé et est de-

venu... végétarien. Oui, le nain grincheux en a assez de faire la moue et est bien décidé à retrouver le sourire. Tous se confessent dans des journaux intimes pour expliquer leur métamorphose.

Ces petits romans s'adressent aux jeunes lecteurs à partir de neuf ans. Simples et drôles, ils les emporteront dans le monde enchanté et revisité des contes de fées. Sous forme de journaux intimes, ces livres sont loin d'être gags. Les per-



sonnages se livrent en toute franchise sur les actes de leur passé sombre mais aussi sur le chemin de rédemption qu'ils ont parcouru pour devenir "bons" et rester ainsi au village de Livresdecontes. Imprimés sur du papier coloré, ces romans sont agrémentés de quelques dessins. Un bémol : les textes comportent quelques fautes d'orthographe. Pas l'idéal pour les jeunes lecteurs qui sont en perpétuel apprentissage !

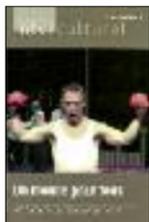
//VT

>> Dans la collection *L'envers des contes de fées* aux Editions Goélette (vendus au prix de 8,20 euros) :

- **Confessions du (pas si) grand méchant loup** • de Claire Pyatt • 2010 • 128 p.
- **Révélation de la sœur (pas si) laide de Cendrillon** • de Claire Pyatt • 2010 • 128 p.
- **Journal intime de la belle-mère (pas si) cruelle de Blanche-Neige** • de Catherine Girard-Audet • 2011 • 128 p.
- **Mémoires d'un nain (pas si) grincheux** • de Catherine Girard-Audet • 2012 • 128 p.

Revue

Un monde pour tous



L'Agenda interculturel aborde le sujet de la différence dans son numéro de septembre. Pourquoi l'altérité suscite-t-elle le rejet ou l'inquiétude ? Le handicap est mis à l'honneur au travers de ces pages. Les articles et interviews du magazine présentent différentes réalités auxquelles sont confrontées des personnes handicapées physiques ou mentales. Un monde pour tous (titre du dossier) est un monde où la vie est pensée, conçue et vécue ensemble.

>> **Un monde pour tous** • Agenda interculturel • n°305 • septembre 2012 • 32 p. • 6 EUR. Infos : 02/289.70.50 • www.cbai.be

La puissance du bonheur

Le bonheur, thématique abordée par *Imagine*, semble être difficile à atteindre pour l'homme. Plongé dans un monde matérialiste où l'avoir prévaut sur l'être, l'individu est perdu. Il ne distingue plus les éléments qui peuvent contribuer à son bien-être. Pleine conscience, méditation... peuvent être des clés pour (re)découvrir son bonheur. Mais un rapprochement entre l'homme et la nature permet également de se recentrer sur les choses essentielles de la vie.

>> **La puissance du bonheur. Se changer soi, changer le monde** • Imagine • n°93 • septembre et octobre 2012 • 6,50 EUR. Infos : 04/380.13.37 • www.imagine-magazine.com



Business agricole



Du Brésil à l'Afrique du Sud, en passant par l'Inde et le Guatemala, les géants de l'agro-business renforcent leur emprise sur l'approvisionnement alimentaire de la planète, imposant un modèle productiviste tourné sur l'exportation et ruinant l'espoir de survie pour des centaines de millions de petits paysans. A travers différentes contributions internationales, ce numéro d'*Alternatives sud* explique, notamment, comment les gouvernements et les institutions internationales se laissent convaincre par cette stratégie centrée sur le profit d'une infime minorité d'acteurs.

>> **Emprise et empreinte de l'agrobusiness** • Alternatives Sud, Points de vue du Sud • Vol 19/2012 • 177 p. • 13 EUR. Infos : 010/48.95.60 • www.cetri.be

Elections : 7 communes à la loupe

Pour sa dernière édition, le bimestriel *Politique*, revue de débats, a choisi de s'intéresser aux CPAS, "emplâtres du contrat social" et, plus largement, à l'aide sociale dans les communes. A signaler aussi, dans le cadre des élections communales, une analyse des enjeux électoraux dans sept villes de grande taille (par un de leurs habitants). Mais aussi une analyse du printemps d'érable au Québec et un long article sur la gentrification.

>> **Les CPAS, emplâtres du contrat social** • Politique • Sept/oct. 2012 • 82 p. • 9 EUR. Infos : 02/538.69.96 • http://politique.eu.org



Prendre au sérieux le populisme



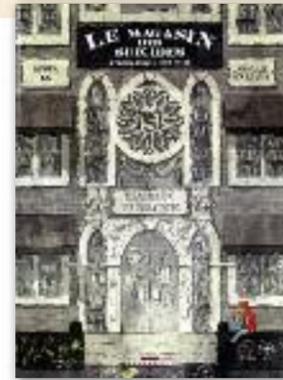
Alors que les élections communales approchent, alors qu'en Belgique et ailleurs Europe, certains partis populistes rencontrent du succès, la *Revue nouvelle*, mensuel politique et culturel, présente un dossier consacré au populisme. Il procède à l'examen attentif de cette menace pour la démocratie ; et programme de consacrer le numéro suivant à un deuxième danger : l'expertise. Sans oublier ses analyses approfondies de l'actualité politique de ces dernières semaines.

>> **La Revue nouvelle** • Pour la démocratie, prendre au sérieux le populisme • septembre 2012 • 95 p. • 10 EUR. Infos : 02/640.31.07 • www.revenouvelle.be

Bande dessinée

Le magasin des suicides

La famille Tuvache vit des malheurs d'autrui. Elle-même, atteinte d'une tristesse et d'un pessimisme incommensurables, s'est spécialisée en vente de matériel pour se suicider.



Le magasin des suicides, ce roman de Jean Teulé avait fait tant parler de lui en 2008. Revisité, il paraît aujourd'hui en bande dessinée. Celle-ci est promise aussi à un beau succès.

"Vous avez raté votre vie, réussissez votre mort" est le slogan de la maison Tuvache. Cette triste famille vend des kits parfaits pour les désespérés. Le père, la mère et les deux enfants (fille et garçon) sont tout aussi déprimés que leurs clients. Mais cet univers morne va être chamboulé par l'arrivée d'un petit frère dont la joie de vivre en égiera plus d'un.

Parler de la mort et du suicide de manière drôle pourrait choquer. Mais Jean Teulé, l'auteur de ce best-seller, le réalise avec finesse et brio grâce à un humour noir bien piquant. Olivier Ka, scénariste, et Domitille Collardey, dessinatrice, ont bien saisi les nuances de l'écrivain. Dans les toutes premières planches, les dessins accueillent le lecteur avec des tons foncés. Au fil des pages, les couleurs chatoyantes illuminent petit à petit ce monde de tristesse. Ce changement s'opère au même rythme que les actions joyeuses du cadet de la famille.

La bande dessinée ne livre pas de grandes surprises par rapport au ro-

man de Teulé et ne le révolutionne pas non plus. Mais le scénario et les dessins lui donnent un nouveau souffle. L'humour est, quant à lui, toujours au rendez-vous et les fans du Magasin des suicides ne seront pas déçus.

La sortie de cette bande dessinée est accompagnée de l'adaptation cinématographique du roman. Depuis fin septembre, un film d'animation basé sur cette histoire est visible dans les salles belges.

//VT

>> **Le magasin des suicides** • Olivier Ka et Domitille Collardey • d'après le roman de Jean Teulé • Ed. Delcourt • 2012 • 64 p. • 14,95 EUR.

// Intersoc-family //



Skier en famille à Chamrousse

Formule location

Profitez de la semaine du Carnaval ou des vacances de Pâques pour vous offrir des sports d'hiver à des prix attractifs



Située sur le flanc ouest des Alpes, Chamrousse est entouré d'une forêt d'épicéas avec vue sur le massif du Taillefer (Isère). La station s'étend sur deux niveaux : Chamrousse 1650 (Recoin) et Chamrousse 1750-1700 (Roche Béranger - Domaine de l'Arselle) reliés par les pistes de ski.

Intersoc à Chamrousse, c'est :

- un séjour en appartement avec, en option, un abonnement à sept repas du soir,
- en plus des leçons de ski, de nombreuses animations,
- une station de ski très bien équipée.

Prix par semaine (du samedi au samedi) en formule location

PÉRIODE	APPART. 2 PIÈCES 4 PERSONNES	APPART. 2 PIÈCES 6 PERSONNES	APPART. 3 PIÈCES 6 PERSONNES
DU 9 AU 16 FÉVRIER 2013	610 EUR	805 EUR	895 EUR
DU 30 MARS AU 6 AVRIL 2013	400 EUR	495 EUR	535 EUR

Compris dans le prix : draps de lits et linge de toilette, location TV, accès au jacuzzi et à la piscine extérieure chauffée, ménage de fin de séjour.

Non compris dans le prix : caution et taxe de séjour (à payer sur place). Les leçons de ski, la location du matériel, les remontés mécaniques et les repas font l'objet d'un supplément.

>> Contactez le service clientèle au 070/23.38.98 de 8h. à 18h. en semaine (jusqu'à 13h. le samedi) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

Encore gagné!

Les assureurs commerciaux ont encore perdu devant le Conseil d'Etat! Et c'est une vraie bonne nouvelle pour vous, pour la gestion des soins de santé, pour l'accès de tous à des soins de qualité, et même pour la santé de l'économie belge.

A plusieurs reprises, déjà, la Mutualité a eu l'occasion de parler de cette incessante volonté de la fédération représentative des assureurs commerciaux, Assuralia, de démonter la structure belge de couverture des soins de santé. L'obsession des assureurs commerciaux ne naît pas du fait que vous seriez mal couverts par l'assurance soins de santé obligatoire mais du fait que vous pourriez leur rapporter beaucoup.

En effet, le constat est facile à faire d'un point de vue strictement rentable à court terme : 15% de la population dépensent 85% des frais de soins de santé. Sachant que chacun d'entre nous peut demain faire partie de ces 15% à la suite d'un accident, d'une maladie..., on peut supposer, grossièrement, que 85% de la population représentent de "bons risques" durant une partie de sa vie. C'est la stratégie des assureurs commerciaux : durant cette période de vie "rentable", ils sont intéressés à vous assurer. Une fois venu le moment où vous basculez vers plus de nécessités de soins ou de dépenses de soins de santé, ils vous éloignent, vous dissuadent par des primes exorbitantes. Le jour où une maladie apparaît, où l'âge complique les choses, où la fin d'un contrat de travail conduit à la perte d'une assurance hospitalisation...eh bien, dehors ! Sans oublier qu'avant d'entrer, l'assuré potentiel est soumis à des questionnaires sur son état de santé, ses maladies préexistantes...

Face aux attaques sans fin

Depuis la mise en place par la Mutualité chrétienne de l'assurance Hospisolidaire, les assureurs commerciaux multiplient les procès devant les tribunaux. Après avoir presque tout essayé devant les tribunaux belges et perdu à chaque fois, ces assureurs avaient porté plainte, rappelez-vous, devant les tribunaux européens. Ils avaient obtenu un jugement qui mettait la Belgique en demeure de modifier la loi sur les Mutualités. En conséquences, un compromis a été signé entre eux et les organismes assureurs (les mutualités). Cet accord a été mis en œuvre par l'Etat belge (gouvernement et parlement) afin de faire la distinction entre les cotisations complémentaires, obligatoires et solidaires des mutuelles et les assurances facultatives (non obligatoires). L'encre du compromis à peine sèche, les assureurs commerciaux sont revenus à l'attaque... Reniant leur signature, ils ont redéposé plainte devant les tribunaux belges pour obtenir l'annulation par le Conseil d'Etat des arrêtés royaux mettant en œuvre notre accord commun.

Vers l'exclusion des "mauvais risques"

Les assureurs commerciaux tentent d'obtenir envers et contre tout que votre santé et votre accès aux soins de santé soient considérés comme un marché comme les autres.

Leur objectif est d'obtenir que la liberté d'établissement et d'activité économique leur permette de réduire l'assurance soins de santé obligatoire et les cotisations des complémentaires à leur plus simple expression. La conséquence pour vous, Belges, en serait la fragilisation de l'accès aux soins, l'augmentation de la dualisation de la médecine, l'augmentation des prix... Bref, le déploiement

d'un seul modèle où tant que vous êtes en bonne santé, vous seriez couverts... et puis vous seriez rejetés jeune ou pas jeune, riche ou pas riche, travailleur ou sans contrat de travail, dans un système étatique minimal et moins bien financé, plus cher pour les finances de l'Etat puisque ne couvrant désormais que les "mauvais risques"... La concurrence a ses vertus ! La liberté du commerce a aussi ses qualités et il ne s'agit pas de les nier. Mais la santé n'est pas – et ne peut pas être – considérée comme un marché au sens habituel du terme. L'accès aux soins de santé pour tous est aussi la garantie de la viabilité d'une société, d'un système économique et social. Une population qui se sait bien couverte est une population confiante et cela génère bien-être, paix sociale et activités.

Sujets peu médiatiques

Les nombreuses tentatives d'Assuralia pour casser la couverture des soins de santé en Belgique, le rôle des mutualités, la manière dont notre Etat organise une série de services dont ceux liés à la santé, ne font pas la Une des journaux. Et pourtant, ils en valent la peine ! Dans les mois à venir, une fois les élections communales passées, la problématique des transferts de compétences décidés par l'accord gouvernemental va revenir à l'avant scène des questions politiques. Les coups que donne Assuralia au système sont aussi importants en terme d'organisation de la société et du bien-être de la population que certaines conséquences pratiques, éthiques et sociales des transferts de compétences dans le domaine de la santé. Il est vrai que tous ces sujets ne sont pas très télégéniques, qu'ils sont très techniques. Mais c'est de votre qualité de vie dont il s'agit, de votre sécurité à vous savoir bien couverts quelles que soient les circonstances de votre vie.

Les soins de santé, l'enseignement, la culture, l'accompagnement des personnes fragilisées (populations âgées, enfants, handicapés) font partie des missions de l'Etat. Cela ne veut certainement pas dire qu'il doit les exercer lui-même. Cela signifie, par contre, qu'il doit y jouer pleinement et complètement son rôle de définition des normes et de régulateur. Cette responsabilité, les dirigeants l'assument, par exemple en santé, en concertation avec les acteurs du terrain, prestataires et mutualités, représentants des employeurs et des syndicats. Nul, pas même l'Europe, ne peut nous enlever et enlever à la responsabilité des dirigeants de notre Etat, la définition du périmètre de ses règles.

Nous pouvons nous réjouir de la clairvoyance du Conseil d'Etat. Nous pouvons applaudir le fait que les gouvernants historiques ont bâti les règles et les normes qui permettent de vous garantir des soins de santé de qualité et accessibles.

Etat, justice, partenaires sociaux, prestataires de soins ou mutualités, tous, nous ne pourrions jamais croire que c'est gagné "pour toujours" comme disent les enfants.

Une sécurité sociale de qualité, cela se mérite, se construit et se consolide tous les jours!



© A.M. Jabouli

ça se passe

// Vacances à Spa

Du 21 au 28 décembre, Altéo propose un séjour aux personnes moins valides ou en perte d'autonomie dans le domaine de Spa Nivezé pour passer un Noël inoubliable. Pour des questions d'organisation, les personnes en fauteuil roulant ne peuvent plus être acceptées. Prix: 470 EUR (membre) – 655 EUR (non membre) – 110 EUR (supplément single). Rens. > 056/39.15.14

// Langue des signes

L'APEDAF organise tous les mercredis de 17h30 à 19h30, un atelier d'initiation à la langue des signes. Vous apprendrez les bases de la langue gestuelle. Prix: 25 EUR/an. Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

// Photos d'animaux

Le w-e du 12 au 14 octobre, Aves-Natagora organise à Namur, une exposition de photos nature et d'art animalier avec la présence de photographes belges et étrangers. Rens. > 081/39.07.45 • www.imagesnaturenamur.be

// Alcoolisme

Le samedi 13 octobre de 8h45 à 17h15, les Alcools anonymes francophones de Belgique organisent un congrès : "Ensemble avançons". Lieu: 129, fond de Malonne – 5020 Malonne. Rens. > 0496/60.57.89 • www.alcooliquesanonymes.be

// Concert caritatif

Le samedi 13 octobre à 20h, un concert sera organisé au profit de l'asbl Similes Bruxelles. Programme diversifié : de Mozart à Brel. Prix: 12 EUR. Lieu: Eglise St-Antoine – 1040 Bxl. Rens. > 02/511.06.19 • www.similesbruxelles.be

// Souffrances psychiques

Le samedi 13 octobre de 9h à 12h30, Télé accueil Bruxelles organise une matinée d'étude : "L'accueil et l'écoute de personnes en proie à d'importantes souffrances psychiques". Prix: 15 EUR. Lieu: 40, rue Washington – 1050 Bxl. Rens. > 02/538.49.21 • www.tele-accueil-bruxelles.be

// Spectacle d'impro

Le dimanche 14 octobre à 15h30, l'asbl Pallium, plateforme de concertation en soins palliatifs, présente un spectacle d'impro : "Souffleurs aux gradins". Une façon originale de remettre la fin de vie au cœur de la vie. Prix: 5 EUR. Lieu: Waux Hall – 1400 Nivelles. Rens. > 010/84.39.61 • pallium@palliatifs.be

// Spectacle

Le lundi 15 octobre à 20h, l'Association des soins palliatifs (Namur) organise un one-woman-clown-show : "Merci d'être venu – histoires d'hôpital pour de vrai". Prix: 5 EUR. Lieu: 14, av. Golenvaux – 5000 Namur. Rens. > 081/43.56.58 • www.soinspalliatifs.be

// Artistes en milieu de soins

Du lundi 15 au mercredi 17 octobre de 9h à 17h30, Culture et démocratie organise 3 journées d'information et de sensibilisation sur le métier d'artiste intervenant en milieu de soins et du lien entre opérateur social et culturel. Prix: 20 EUR par journée. Inscription obligatoire. Lieu: 126, av. du Loudun – 7900 Leuze-en-Hainaut. Rens. > 02/502.12.15 • www.cultureetdemocratie.be

// Violence

Le mardi 16 octobre à 19h30, l'Université de Paix organise un café philo : "La violence peut-elle avoir raison?" Prix: 15 EUR. Lieu: 4, bd du Nord – 5000 Namur. Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

// Gérer des archives

Le mardi 16 et mercredi 17 octobre de 9h30 à 16h30, le Carhop organise une session de conseils pratiques pour gérer des archives. Prix: 75 EUR. Lieu: 17, place de l'Ilon – 5000 Namur. Rens. > 02/514.15.30 • www.carhop.be

// Alzheimer

Le mercredi 17 octobre à 20h, la Ligue Alzheimer organise une conférence : "La maladie d'Alzheimer chez une personne d'origine étrangère". Lieu: 4, pl. Van Gehuchten – 1020 Bxl. Rens. > 02/764.20.79 • www.alzheimer.be

// Phénomène psychosomatique

Le mercredi 17 octobre de 20h à 22h30, l'Ecole belge de psychothérapie psychanalytique à médiations organise une conférence : "Le corps et l'écrit. A propos du phénomène psychosomatique". Prix: 12 EUR. Lieu: 3a, av. des Franciscains – 1150 Bxl. Rens. > 02/375.56.16 • www.psychocorps.org

// Femmes et emplois

Le jeudi 18 octobre de 14h à 17h, l'Université des femmes organise une conférence sur la formation et l'insertion professionnelle des femmes. Prix: 6 EUR. Lieu: 10, rue du Méridien – 1210 Bxl. Rens. > 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Exclusions scolaires

Le jeudi 18 octobre de 8h30 à 16h30, Changements pour l'égalité organise une journée sur les exclusions scolaires définitives. Prix: 10 EUR. Lieu: 35, rue du Fort – 1060 Bxl. Rens. > 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

// Malvoyants et aveugles

Du jeudi 18 au samedi 20 octobre de 10h à 16h30, la Ligue Braille organise le salon BrailleTech: présentation d'aides techniques pour personnes aveugles et malvoyantes. Lieu: 57, rue d'Angleterre – 1060 Bxl. Rens. > 02/533.32.11 • www.braille.be

// Musiques sacrées

Le samedi 20 octobre à 20h, le Centre de recherche et de rencontre organise un festival de musique sacrée. Au programme : Liszt, musique soufi... Prix: 7 EUR. Lieu: 9, rue Fosses aux Raines – 4020 Liège. Rens. > 04/342.57.76.

// Chrétien dans la modernité

Le samedi 20 octobre à 14h45, la Libre pensée chrétienne organise une conférence : "Etre chrétien dans la modernité. Réinterpréter l'héritage pour qu'il soit crédible". Lieu: 104, av. J. De Heyn – 1090 Bxl. Rens. > 02/478.36.81 • ipc@base.be

// Transmission

Le w-e du 20 au 21 octobre de 9h à 16h30, le Centre de formation Cardijn organise une formation pour comprendre le besoin de transmettre des valeurs, des modes de vie... de génération en génération. Prix: 55 EUR. Lieu: 156, av. d'Huart – 5590 Ciney. Rens. > 081/23.15.22 • www.cefoc.be

// Bouddhisme

Le samedi 20 octobre de 10h à 16h30, le Musée royal de Mariemont organise une journée sur le bouddhisme. Prix: 8 EUR. Lieu: 100, chée de Mariemont – 7140 Morlanwelz. Rens. > 064/21.21.93 • www.musee-mariemont.be

// Réenchanter le monde

Le mercredi 24 octobre à 20h, l'Association de soins palliatifs à domicile organise une conférence : "Réenchanter le monde". Prix: 14 EUR. Lieu: 1, Parc des Expositions – 6700 Arlon. Rens. > 063/22.62.35.